

Fin mai, la poésie s'empare des quartiers du 18e

Pages 4 et 5

Officiel : la Mairie de Paris renonce à son projet de démolition totale de la Moskova

Page 6

Une nouvelle étape dans la rénovation de la Goutte d'Or

Page 11

Manifestation contre la circulation des autocars sur la Butte

Page 12

Pour le jardin public de l'impasse de la Défense

Page 14

DOSSIER LOGEMENT

- Prix de l'immobilier : la baisse s'accroît
- Le parcours d'obstacles des candidats au logement
- Logements d'urgence dans le 18e : au compte-gouttes

Pages 7 à 9



MENSUEL D'INFORMATIONS LOCALES - N° 18 - MAI 1996
12 FRANCS - 7 rue du Ruisseau, 75018 Paris. Tél. (et fax) 42 59 34 10.

La difficile vie quotidienne des sans papiers du hangar de la rue Pajol



Thierry Nectoux



Collection Gérard Jouhet

Histoire : les 18 moulins du 18e

Page 15

Le bébé du commissariat

Page 14

Rue Letort, un as de la baguette

Page 18

La fête au village Lepic-Abbesses

Page 20

D1 FOL 50
32713

La vérité sur la piscine du Sacré-Cœur

Certains de nos lecteurs ont été troublés par les révélations de notre collaborateur occasionnel A. Prillfish (voir le n° 17, page 7). Plusieurs signes étaient là pour alerter leur vigilance : d'abord l'énormité du propos ; puis la date de parution (nous avons réussi l'impossible exploit, le 1er avril tombant un lundi, d'approvisionner les marchands de journaux dès le samedi 30 mars !) Enfin la signature elle-même : *april fish*, poisson d'avril en anglais. Nous avons parsemé notre copie d'indices de plus en plus voyants : «vagues», «bulles», «pisciculture en avril», et enfin le premier coup de pioche entre le 31 mars et le 2 avril...

Ce canular bien innocent nous a valu de nombreuses lettres, nous permettant de vérifier que nos lecteurs ne manquent pas d'humour.

Les huit sœurs

Citons d'abord une lettre sympathique signée par une des religieuses de la communauté qui se trouve rue Cortot :

«Nous apprécions beaucoup votre journal. Je le lis d'un bout à l'autre, et je crois que nos sœurs (nous sommes huit dans la communauté) en font autant. Nous apprécions beaucoup l'histoire du 18^e et en même temps tout ce qui est actualité, mais aussi le regard de ceux qui y vivent et qui en sont en quelque sorte tombés amoureux... Bravo pour l'article de A. Prillfish (*april fish*...). C'est un

beau poisson, bien fait pour piquer la curiosité ! Un grand merci donc à tous ceux qui travaillent pour le 18^e du mois. Et nous souhaitons longue vie à ce journal.»

Au nom de la communauté
Ghislaine Hiebaq

Une idée à creuser

«Excellente idée, celle d'une piscine dans la basilique du Sacré-Cœur (une idée à creuser, pourrais-je dire). Sera-t-elle chauffée ? Payée par les Chantiers du cardinal ? Dans un an il sera intéressant de voir où en seront les travaux,

vous nous en ferez part, naturellement. Malheureusement, l'eau du Jourdain que les Israéliens et Jordaniens se disputent pour irriguer leurs cultures leur fera défaut. Félicitations au journaliste A. Prillfish pour ce scoop et au journal d'en avoir obtenu la primeur.»

D. Paté

Chanson de geste

«Permettez-moi, à ce propos (à propos de la piscine) de vous faire lire ce délicieux quatrain extrait d'une chanson de geste du XII^e siècle qui évoque les tentations de Doon de Mayence quand l'archevêque Turpin baptisa par immersion la belle Fleur d'Épine : *"Adonc s'est dévêtue la belle aux cheveux blonds - En la cuve l'ont mise les nobles barons - La chair avait plus blanche que neige ou coton - Mamelettes dures pointant tout alentour - Pour sa beauté en frémit Doon - La chair lui hérissa sous le pelisson d'hermine."* Craignons pour nos prêtres...»

P. Rose

Graves insuffisances

«Je tiens à vous signaler les nombreuses insuffisances du scoop d'A. Prillfish. Cela commence par une grave confusion entre baptême par immersion et baptême par barbotage. (...) L'un des ressorts de ce projet, et vous n'en soufflez mot, est de profiter de la dynamique de l'«anniversaire du baptême de Clovis»... Par ailleurs, une substantielle contribution a été obtenue des pompiers de Paris au titre de réserve d'eau utilisable en cas d'incendie. Vous n'avez rien dit de tout cela, pas plus que du véritable scandale : il est question d'un sauna, oui, d'un sauna !... Et pourquoi pas des diacres maîtres-nageurs-sauveurs ? (...) On aurait aimé en savoir plus sur le dessous des cartes. »

X. Boutondor

(Note de la rédaction : «Rose», «Boutondor»... vraies signatures ou pseudonymes ?)

Quelques autres pisciculteurs dans le 18^e

Escalier mécanique

Notre journal n'a pas été seul à fêter le 1^{er} avril. Un dépositaire de presse de la rue Ramey nous a communiqué un tract qu'avec quelques amis il a diffusé et affiché dans son quartier : une protestation en bonne forme contre un projet de transformer les escaliers du passage Cottin, qui mènent à la Butte, en escalier mécanique, avec toit en Plexiglas, néons multicolores et tout ce qu'il faut pour attirer les touristes !

Le lac de la rue Ernestine

Par ailleurs, à la fin de la réunion du conseil d'arrondissement du 18^e, qui se tenait justement le lundi 1^{er} avril, un conseiller socialiste a demandé la parole pour faire part d'un problème très sérieux dans le sous-sol du quartier de la Goutte d'Or : des couches de gypse ayant été dissoutes par les eaux souterraines, un lac souterrain se serait créé quelques mètres sous la rue Ernestine. (Ici, les autres conseillers ont commencé à sourire : chacun sait que Daniel Vaillant, maire du 18^e, habite rue Ernestine.) Se référant à un rapport de l'Inspection générale des carrières, et citant toutes sortes d'articles, alinéas 3 et 4, du Code de l'urbanisme, le conseiller a soumis au vote un vœu demandant :

1. que la rue Ernestine soit classée voie piétonne,
2. que les immeubles du milieu de la rue soient démolis et le sol évidé afin de mettre au jour le lac,
3. que sur ce lac soit institué un droit de pêche exclusivement réservé au maire du 18^e, mais uniquement le premier jour d'avril.

Ce vœu n'a suscité aucune opposition dans le conseil d'arrondissement. On a même entendu le conseiller RPR Claude Lambert affirmer son accord, tout en prenant soin de rappeler que la précédente municipalité Juppé-Chinaud avait déjà posé ce problème et proposé cette solution ! Le conseil du 1^{er} avril s'est ainsi achevé dans une belle manifestation de consensus !



IMAGES DU 18^e

Les photos de nos lecteurs

Ce mois-ci, nous avons choisi une photo amusante prise par notre lecteur Jacky Anding, qui habite rue Duhesme. Elle a été prise dans les jardins de Montmartre le 30 mars, lors du «pique-nique revendicatif» organisé par les parents d'élèves du 18^e (voir notre article page 11).

Chaque mois, rappelons-le, nous publions en cette page une photo envoyée par un lecteur, choisie pour son intérêt artistique, ou son caractère drôle, pittoresque ou dramatique...

Aucune exigence spécifique quant à la forme (les photos en couleurs sont acceptées - mais seront reproduites en noir et blanc). Seules conditions : la photo doit avoir, d'une façon ou d'une autre, un rapport avec le 18^e et il doit s'agir d'une photo originale, œuvre de la personne qui nous l'envoie. L'auteur aura droit à un abonnement gratuit de six mois pour la personne de son choix.

Le 18^e du mois est édité par l'Association des Amis du 18^e du mois, 7 rue du Ruisseau, 75018 Paris, tél. (et fax) 42 59 34 10.

L'équipe de rédaction (entièrement bénévole) :

Christian Adnin, Bernard Ailloud, Christelle Antoine, Dan Aucante, Bernard Boudet, Noël Bouttier, Christine Brethé, Abdelhak Briki, Claire Cartier-Cottin, Bertrand Combaldieu, Jean-Marie Corvaisier, Jacqueline Gamblin, Sylvain Garel, Isabelle Goux, B. Jamil, Chantal Juan, Fred Kalfon, Marie-Pierre Larrivé, Françoise Marrié, Daniel Maunoury, Catherine Mondou, Noël Monier, Thierry Nectoux, Claude Nègre, Jean-Claude Noyé, Patrick Pinter, Rose Pynson, Olivier Raynal, Silke Rotzoll, Sabadel, Jean-Yves Sparfel, Michèle Stein, Claude Thomas.

La vieille demoiselle, les SDF, les voisins et le commissaire

C'est un fait divers sans rien de spectaculaire, une histoire de la vie quotidienne, devant laquelle on se dit que les choses ne vont pas bien, mais sans pouvoir donner une réponse complètement satisfaisante...

Cela se passe dans un immeuble de la rue d'Orsel, un immeuble bourgeois mais pas luxueux, un immeuble tranquille. Une vieille demoiselle, appelons-la Mlle L., une ancienne gouvernante, 72 ou 73 ans, bien mise, d'allure rangée, y était propriétaire d'un appartement. Ses voisins la connaissaient vaguement, bonjour bonsoir dans l'escalier, quelques mots par ci par là. Pour seule famille, elle a un frère presque aveugle et une belle-sœur ayant du mal à se déplacer, qui habitent dans l'Aisne. Qui aurait cru que Mlle L. souffrait de solitude au point d'aller se lier avec des vagabonds ?

Cette histoire, en apparence, ressemble à celle de la rue Joseph Dijon, dont la presse a beaucoup parlé (voir ci-dessous). Mais avec une différence : ici, il n'y a pas de grands mé-

chants. Une vieille demoiselle solitaire, des SDF qui boivent, des voisins désespérés qui n'osent pas aller trop loin dans les affaires d'autrui, un commissaire de police débordé...

Mlle L. a lié connaissance avec des clochards du quartier. Un jour de juin 95, trois d'entre eux lui ont demandé une couverture pour se protéger du froid. Elle a dit : « Bien sûr, mais venez la chercher. » Ils sont montés dans son appartement. Ils y sont restés. Avec son accord.

Brutaux après boire

On aimerait bien que les SDF soient des pauvres irréprochables, subissant avec dignité un sort cruel. Mais dans la réalité ce n'est pas toujours ainsi. Les trois qui avaient élu domicile chez la vieille femme, deux

hommes et une femme entre 30 et 40 ans, n'étaient pas des voyous, ils n'ont jamais agressé ni insulté les voisins. Mais ils buvaient. Lorsqu'ils avaient bu, ils faisaient du raffût et il leur arrivait d'être brutaux, de se battre entre eux.

Très vite, les voisins se sont rendu compte que les soirées chez Mlle L. étaient très agitées. Ils entendaient des éclats de voix, parfois des bruits de bagarre, des cris. Un jour, Mlle L. confie à un voisin qu'elle aimerait bien se débarrasser de ses pensionnaires, mais qu'elle ne sait comment faire. Le voisin suggère d'appeler la police, Mais Mlle L. refuse avec indignation.

Souvent les « pensionnaires » de Mlle L. invitaient des amis à boire avec eux. Ils leur avaient donné le code de la porte d'entrée. Alors, certaines nuits, les habitants de l'immeuble trouvaient des SDF couchés sur un palier, parfois avec des chiens près d'eux. Les habitants ont donc fait modifier le code.

Un jour, en accord avec Mlle L., pendant que ses trois pensionnaires étaient dehors, un voisin a fait venir un serrurier, qui a changé la serrure de l'appartement de la vieille demoiselle. Mais le lendemain celle-ci avait donné la nouvelle clé à ses trois « amis ».

Parfois le soir on entendait des cris de douleur de Mlle L. au milieu du chahut de l'appartement. Un jour les pompiers ont été appelés : Mlle L. s'était trouvée mal, on l'a transportée à l'hôpital. Là, les médecins ont constaté qu'elle portait des traces de coups et qu'elle tenait des propos incohérents. Une assistante sociale est venue faire une enquête dans l'immeuble. Après quoi elle a saisi le juge des tutelles. Une tutrice légale a été désignée.

Les tuteurs sont des auxiliaires de justice professionnels, dont le rôle est de veiller à ce que l'on n'abuse pas de personnes en état de faiblesse psychologique. Selon le jugement, la tutrice avait pour mission de protéger les biens de Mlle L., sans toutefois pouvoir lui dicter sa conduite.

De nouveau hospitalisée

Mlle A. est rentrée chez elle, les choses ont repris leur mauvais cours. Alertés par un voisin, des policiers se sont présentés chez Mlle L.. Les trois SDF ont affirmé que Mlle L. n'avait besoin de rien, ce que Mlle L. elle-même a confirmé.

Le frère de Mlle L., et des voisins, ont écrit au procureur de la République pour signaler la situation. Aucune réponse. Une pétition demandant l'intervention des autorités a été signée par dix-huit personnes de l'immeuble. Les coups de téléphone de voisins se sont multipliés chez le commissaire de police, chez la tutrice, et celle-ci s'est finalement décidée, en janvier, à déposer une plainte au pénal pour abus de faiblesse d'une personne âgée.

Mais là-dessus Mlle L. a été de nouveau hospitalisée, avec un hématome au crâne et semblant cette fois avoir vraiment perdu la tête. Elle se trouve maintenant dans une maison de santé proche du domicile de son frère ; il est possible qu'elle n'en sorte plus jamais. Les trois SDF sont restés dans l'appartement.

Un employé d'EDF qui y a pénétré confirme que les lieux sont dans un grand état de saleté. On entend toujours du chahut le soir. Des policiers se sont à nouveau présentés à l'appartement, les SDF ont indiqué qu'ils se trouvaient là sur l'invitation de la propriétaire et que, c'est vrai, ils se sont fait nourrir par Mlle L., mais qu'ils lui rendaient des services... Les policiers sont repartis.

Trop de travail

A force de recevoir des coups de téléphone des voisins, un jour le commissaire de police s'est fâché. « Je ne peux rien faire, a-t-il dit en substance. Si nous avions été alertés au moment même où on entendait des cris de douleur, peut-être aurions-nous pu constater des brutalités en flagrant délit. Mais c'est à l'hôpital qu'on a constaté les traces de coups ; j'ai interrogé les médecins, ils m'ont répondu que chez une personne de cet âge, les traces de chute ressemblent à des traces de coups, ils ne pouvaient rien affirmer. Mlle L. est maintenant à l'abri. Expulser les occupants des lieux, je n'en ai pas le droit s'il n'y a pas un jugement me l'ordonnant. Et nous avons trop de travail pour pouvoir nous occuper des problèmes de voisinage... »

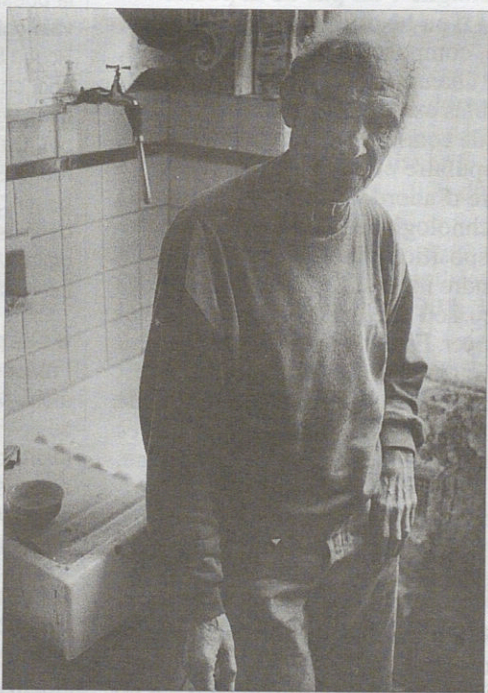
Mais trois jours plus tard, le 22 avril, à la demande de la tutrice (elle-même poussée par les voisins et le frère de Mlle L.), les policiers sont enfin intervenus. Ils ont emmené les SDF pour interrogatoire (nous ignorons ce qu'il est advenu d'eux), et ils ont fait changer les serrures...

Noël Monier

L'affaire de la rue Joseph Dijon

L'affaire de la rue Joseph Dijon, les journaux, les radios, les télévisions en ont parlé. Deux sexagénaires, Denise B. et Claude V., habitant au numéro 12 de cette rue proche de la mairie du 18e, recevaient chez eux toutes sortes de gens, semi-marginaux comme eux, parfois repris de justice. Un jour sont arrivés deux vrais « durs », deux dealers sortis de prison l'un en 1994, l'autre en 1995, qui ont transformé l'appartement en repaire pour leur trafic. Le trafic d'héroïne en effet se fait le plus souvent en deux temps : la prise de contact entre l'acheteur et les dealers a lieu dans la rue, ensuite l'acheteur doit se rendre en un autre endroit pour prendre la marchandise. L'appartement de la rue Joseph Dijon était utilisé dans ce but, contre la volonté des locataires.

On a écrit que les deux sexagénaires étaient séquestrés ; le mot est probablement exagéré, mais il est vrai qu'ils étaient terrorisés, battus. Lorsqu'ils se rendaient à la poste toucher leur retraite, ils n'étaient jamais seuls. On leur volait leur argent. L'électricité n'était plus



Claude V. a été terrorisé, volé, battu durant des mois...

payée et avait été coupée. Les voisins les voyaient chercher de la nourriture dans les poubelles.

Ce n'est pas la police du 18e qui a découvert la situation, mais des inspecteurs de Seine-St-Denis, dans le cadre d'une enquête sur la drogue. Les deux locataires étaient dans un état de faiblesse extrême, sous-alimentés. Denise est à l'hôpital. Les deux dealers sont en prison.

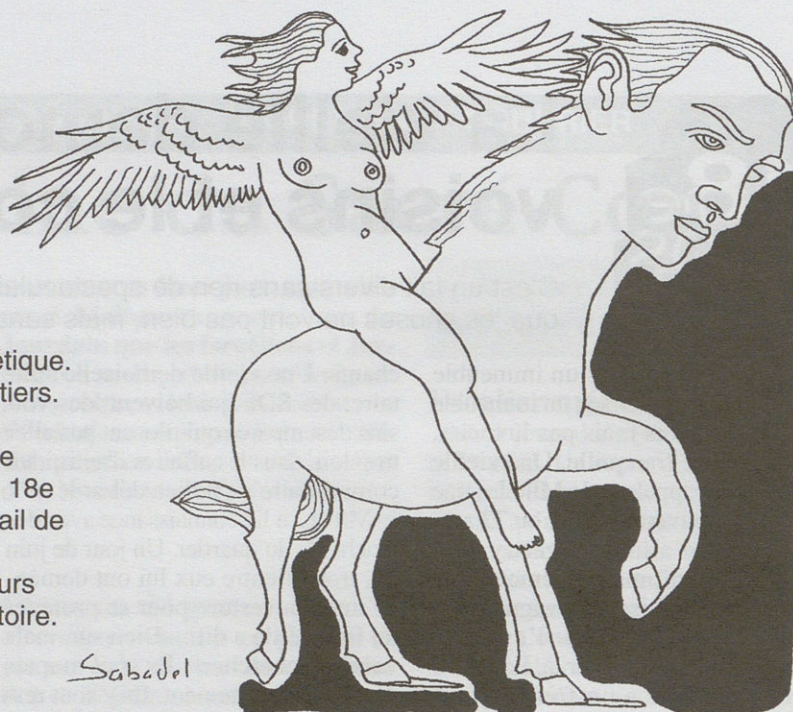
Bernard Allouard

Festival *Le 18e*, tout un poème

La poésie s'empare des quartiers

Durant trois jours, du 30 mai au 2 juin, notre arrondissement sera poétique. Ce festival regroupera de multiples manifestations dans tous les quartiers. Notre journal, qui a participé à la préparation de cet événement, vous donne en avant-première les points forts du programme. Placé sous le patronage du ministre de la Culture, du maire de Paris et du maire du 18e Daniel Vaillant, *Le 18e tout un poème* sera le résultat d'un an de travail de toute une équipe. Nous avons demandé à Marc Delouze, poète¹, et Danièle Fournier, sa compagne, agrégée de lettres modernes, créateurs des *Parvis poétiques* et à l'origine du projet, de nous en raconter l'histoire.

1. Première œuvre publiée de Marc Delouze : *Souvenirs de la maison des mots*, avec une préface d'Aragon, en 1971.



D'où vient cette idée de fête poétique ?

- Elle a toujours été présente dans la pratique des Parvis poétiques. En fondant cette association en 1982, nous voulions renforcer le lien entre la poésie et le public. En effet, nous constatons que beaucoup de gens écrivent des poèmes et que peu les lisent. Nous avons donc tenté de mettre les uns et les autres dans d'autres situations que celles, trop classiques, trop confidentielles, réservées à quelques initiés. Cela a démarré à Martignes en 1983 avec quarante poètes venus de France et d'Italie, des lectures publiques, des expos d'arts plastiques, de la musique, des ordinateurs, un film vidéo.

Nous sommes dotés de moyens modernes : une anthologie sonore des littératures francophones appelée *Tonalités* (cassettes) présente des enregistrements de 550 écrivains, des coffrets contenant du matériel électronique permettant d'écouter un poète avec un téléphone, etc... Nos réalisations ont, avec l'appui de nom-

breux partenaires (Centre Pompidou, ministère de la Culture, FNAC, villes de Paris, de Martignes, de Sevran, Bondy, etc.) trouvé leur place dans plus de cent villes en France, mais aussi à l'étranger. Nous avons travaillé avec tous les poètes (pas de choix d'une école plutôt que d'une autre) en inventant des lieux nouveaux, réels ou symboliques, et des moments propices à la rencontre des écrivains et de tous les publics.

Et là, vous atterrissez dans le 18e...

- Non, on n'atterrit pas. J'habite dans le 18e depuis quarante ans. Tout jeune, j'ai découvert la vie culturelle en écoutant Monique Morelli chanter des poètes dans le cabaret *Chez Ubu*. En 1993, nous avons lancé à la Halle St-Pierre, avec la Ville de Paris et le ministère de la Culture, l'initiative d'une heure de lecture publique d'un écrivain tous les deux mois. Ce spectacle, ou cette rencontre, rassemble à chaque fois soixante à cent personnes, public souvent différent de celui que les livres de poésie attirent, malgré la grande exigence que représente une lecture publique.

A deux pas de chez nous, ce succès nous a incités à étendre à tout le 18e, une sorte de ville de 200 000 habitants d'une extrême diversité socio-culturelle et ethnique, notre idée d'enjamber les frontières, d'inscrire la poésie partout où elle est et où elle n'est pas. Car elle touche à l'essentiel de l'individu : au langage, à la sociabilité ; à la différence du roman qui nécessite davantage de savoir, de technique littéraire.

Alors, plutôt que de repousser chacun dans son quartier, sa langue, sa culture, son origine ethnique ou sa couleur de peau, nous voulons grâce à la poésie rendre les frontières poreuses. C'est cela, par exemple, «la

bal(l)ade», qui est un des épisodes de ce festival : en s'appuyant sur tous les lieux possibles d'accueil, d'exposition, d'écoute, les gens se déplaceront. Des enfants de la Goutte d'Or liront leurs textes à la Halle St-Pierre où ils ne sont peut-être jamais allés. Ceux des Abbesses descendront à la Goutte d'Or. Et ainsi dans tout le 18e...

N'est-ce pas trop éclectique, ne s'éloigne-t-on pas de la poésie ?

- Non ! Notre comité de parrainage, composé de poètes, d'écrivains, de chanteurs, d'acteurs, de responsables associatifs, traduit notre souci de continuer la tradition poétique, populaire et exigeante à la fois. La dire d'abord, avec tous les moyens technologiques et artistiques à notre disposition ; la déplacer ensuite, la rendre itinérante par la diversité des lieux où elle existe et peut se développer. Faciliter la rencontre, souvent inimaginable, avec les poètes. C'est pour cela qu'il y aura des soirées de poètes du 18e, mais aussi d'autres venus d'Amérique latine, d'Afrique, d'Europe. Et puis regardez le programme : expos, théâtre, films, «puces» des livres, etc., tout sera signe de poésie.

Cela a dû demander une longue préparation ?

- Nous avons commencé il y a un an : contacter les poètes, penser les lieux, trouver les appuis institutionnels, les sponsors, structurer une équipe. Nous avons été aidés par des étudiants en communication, des amis. Le «bouche à oreille» a fonctionné : des animateurs de quartier, des commerçants, des responsables culturels nous ont aidés. La nouvelle municipalité du 18e nous a aidés, a prêté un bureau à la mairie. Nous avons constitué un comité de parrainage dont chaque membre a lu ou chanté son poème préféré (les enregistrements pourront être écoutés au

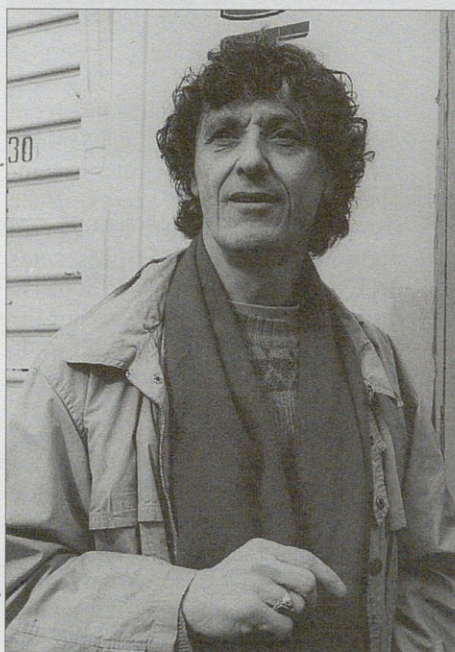
● Le comité de parrainage

Seamus Heaney, prix Nobel de littérature 1995. Patrick Cauvin (Claude Klotz), écrivain. Andrée Chédid, poète. Michel Deguy, poète, président de la Maison des écrivains. Paul Fournel, écrivain, président de la Société des gens de lettres. Agustin Gomez Arcos, écrivain. Marcel Jullian, écrivain et homme de média, directeur de *Vagabondage*. Alain Lance, poète, directeur de la Maison de la poésie. Alvaro Mutis, poète et écrivain colombien. Bernard Noël, poète. Robert Sabatier, poète, romancier. Sappho, chanteuse, écrivain. Michel Bouquet, Jean-Pierre Cassel, Daniel Ivernel, Danielle Lebrun, Piéral, acteurs. Pierre Etaix, acteur, réalisateur. Louis Bastin, association La Moskowa. Frédéric de Bresson, association La Chapelle. Michel Neyreneuf, coordinateur inter-associatif de la Goutte d'Or.

● Les partenaires

France-Culture, Télérama, Le 18e du mois. Ministère de la Culture (DRAC Ile-de-France), Centre national du Livre. Mairie du 18e, Mairie de Paris. La Maison des Ecrivains. La Banque populaire, la RATP, EDF-GDF, la Poste, l'imprimerie IDG, la Brasserie Wepler, etc...

● Renseignements pratiques :
42 54 25 78.



Marc Delouze

bureau du Festival à la Halle St-Pierre). Chacun dans l'équipe a regroupé un réseau. Ainsi, la préparation du rallye, la «bal(l)ade», a rassemblé une quinzaine de personnes, car cela suppose une minutieuse organisation, pour défiler dans les rues. Nos remerciements sont donc multiples. L'accueil a été formidable, surprenant par sa diversité...

Propos recueillis par
Jean-Yves Rognant

Voir le programme du Festival en page 5.

Les principaux événements du festival de poésie (30 mai - 2 juin)

(Suite de la page 3)

Le programme complet (avec tous les détails, les horaires, et éventuellement les prix dans les quelques lieux où ce n'est pas gratuit) sera disponible à la mi-mai et diffusé très largement, notamment dans les 18 stations de métro de l'arrondissement.

LECTURES

* **Voix libres 1** : les lauréats des lectures organisées depuis janvier par le Centre d'animation des Abbesses + spectacle de Michel Mailhé, diseur. *Salle St-Bruno*, jeu. 30 mai 20 h 30.

* **Paroles métissées** : de la Provence à la Goutte d'Or, itinéraire du poète **Jean-Luc Pouliquen**, ses découvertes poétiques lors d'ateliers d'écriture avec les jeunes du quartier. *Halle St-Pierre*, ven. 31 mai soirée.

* **Le poème du 18e arrondissement** : autour d'**Yves Martin**, avec cinq poètes. *Mairie du 18e*, ven. 31 mai soirée.

* **Voix libres 2** : Ouvert à tous sur inscription (tél. 42 62 11 13). *Salle St-Bruno*, sam. 1er juin 15 h-17 h.

* **L'Amérique latine** : avec **Alvaro Mutis** (Colombie), **Luis Mizon** (Chili), **Zoé Valdes** (Cuba), **Arnaldo Calveyra** (Argentine). *Halle St-Pierre*, sam. 1er juin soirée.

* **Des poètes étrangers lisent en français** : **Tahar Bekri** (Tunisie), **Werner Lambersy** (Belgique), **Denise Désautels** et **Claude Beau-soleil** (Québec), **Jean-Claude Charles** (Haïti). *Halle St-Pierre*, dim. 2 juin 12 h - 20 h.

* **L'art pour lire** à l'*Espace Dark & Wild* (tél. 42 62 13 50). Dim. 2 juin 20 h.

* **Tahar Bekri** et **Marie-Florence Ehret**. *Restaurant Zénobie*, jeudi 30 mai 20 h.

* **David Mathieu**. *Salle St-Bruno*.

SIGNATURES

Dimanche matin dans les librairies du 18e, et à partir de midi à la Halle St-Pierre.

RENCONTRE

Rencontre avec **Jean-Loup Craipeau** autour des objets d'*Animobjets*, créés par des enfants de l'arrondissement. *Centre d'animation des Abbesses*, samedi 1er juin de 14 h à 16 h.

LES «PUCES DES LIVRES» POUR LES JEUNES

Des tapis pour vendre et échanger vos livres et revues. Réservé aux moins de 18 ans ! Sur les kiosques : animations avec les Poulbots, la Chorale des 7 tempêtes, etc. Organisé en collaboration avec la Fédération des conseils de parents d'élèves du 18e.

Square Carpeaux, square Hébert, place des Abbesses, sam. 1er juin de 14 h à 19 h. Rens. 42 54 25 78.

CINEMA AU STUDIO 28

* **Courts métrages de jeunes réalisateurs**, du mardi 28 mai au dimanche 2 juin.

* Projection pour les élèves des ZEP du dessin animé de long métrage *Le roi et l'oiseau*, de **Jacques Prévert** et **Paul Grimault**. Du mardi au vendredi en matinée.

SPECTACLES, THEATRE

* **Paroles d'Afrique, ou l'éternel feu**. Contes et textes de **Léopold Sédar Senghor**, **D. Diop**, **Aimé Césaire**, **Edouard Glissant**. A *l'Alambic* jeu. ven. sam. 19 h, dim. 15 h 30. (Tél. 42 23 07 66)

* **L'amour la poésie**, montage de poèmes de **Paul Eluard**. Au théâtre *l'Alambic*, jeu. ven. sam. 20 h 30, dim. 16 h 30.

* **Ballade au temps des troubadours**. Au *Tremplin*, mer. 20 h 30. (42 54 91 00)

* **Renart le Goupil**. Pour 6-10 ans. Au *Tremplin*, lun. mar. 10 h 30.

* **Poésies de Pasolini** par le Théâtre en Deux. Au 54 rue Myrha, vendredi 22 h.

* **Buxi**, d'après **Pascal Quignard**. Au 54 rue Myrha, samedi 1er et lundi 3 juin à 20 h 30.

* **«De Barbarie»**, de Ph. Martone et J.Ph. Rémy. Au 54 rue Myrha, dimanche 18 h.

* **Théâtre quand même**, poèmes dits, chantés et joués. *Salle St-Bruno*, samedi 16 h 30.

* **Impasse de l'Océan**, chant par **Frédéric Forgeard**. *Studio des Islettes*.

* **Théâtre de rue** : la *Compagnie du Théâtre Pirate* en liberté dans l'arrondissement.

* Textes de **Werner Lambersy** lus à la librairie *L'Humeur vagabonde*, jeu. 20 h 30.

LES LIVRES

Deux librairies poétiques seront installées les 31 mai, 1 et 2 juin, à la Halle St-Pierre et à la mairie du 18e.

EXPOSITIONS

* **Souchi** : un travail d'écriture réalisé par 18 classes de l'arrondissement, inspiré par les œuvres du peintre. *Mairie, salle des fêtes*, du 23 mai au 2 juin.

* **120 poètes** : réalisé par la Maison du livre et des écrivains de Montpellier. *Hall de la mairie*.

* **Portraits-poèmes** : dans les rues de l'Olive et de l'Evangile, un parcours d'images et de textes réalisé par trois classes de CM1-CM2 avec Isabelle Rousseau, plasticienne. *Hall de la mairie*.

* **Claude Jaubert** : graphie monumentale à partir de poèmes. *Mairie* 28 mai - 2 juin. *Halle St-Pierre* 30 mai - 2 juin.

* **Tonalités, des écrivains au bout du fil**. A travers des téléphones, écoutez des voix d'écrivains disant leurs poèmes. *Bibliothèque Clignancourt* et *Halle St-Pierre*.

* **Catherine Girth** : photos. Au *Studio 28*.

* **Julien Goldstein** : photos, avec des poèmes du grand poète syrien **Adonis**. *Restaurant Zénobie*.

* **Joëlle Naim** : peintures. *Studio des Islettes*.

* **Jean-Luc Pouliquen** et **Cathy Bion** : collages et poèmes. *URAC*, 28 rue de Chartres, sam. dim.

* **Artistes du Carré d'Art Goutte d'Or** : au 54 rue Myrha et à la salle St-Bruno.

* Poèmes de **Guy Vesin**, mise en scène audiovisuelle. Bar *Les planches de Doudeauville*.

* **Artcos** (Association cosmopolite littéraire et artistique) : L'art pour lire, 19 poètes et artistes peintres, sculpteurs, photographes. *Espace Dark & White*, 18 rue Duhesme.

LA BAL(L)ADE

Samedi 1er juin, quatre départs simultanés à 8 h 30 des quatre points cardinaux du 18e. Arrivée secrète en un lieu magique à découvrir, avec animation musicale par le jazz du Studio des Islettes. Une promenade à la découverte des traces de la poésie dans le 18e. Ouverte à tous. Résultats proclamés à 16 h 30 à la mairie. Animations surprises.



«Montmartre en Europe», festival franco-européen du 4 au 24 mai

A l'initiative de l'UVA 18¹ et soutenu par une quarantaine de partenaires, le festival «Montmartre en Europe» est en préparation depuis plus d'un an. Une douzaine de personnes y travaillent. Une vingtaine de pays européens seront représentés, avec les pays baltes pour invités d'honneur. La journée de l'Europe le 9 mai (anniversaire de la déclaration de Robert Schuman en 1950) est au cœur du projet ; autour de cette date, nombreuses sont les manifestations proposées pendant vingt jours :

● Une exposition arts plastiques du 6 au 18 mai, «éclatée» dans une dizaine de salles, dont la salle des fêtes de la mairie où vingt pays exposeront (invité d'honneur : Raymond Corbin, sculpteur, membre de l'Institut).

● Un programme musical avec notamment : le 6 mai, l'Ensemble philharmonique de Lettonie en l'église St-Pierre de Montmartre ; le 14 mai, *le Messie* de Hændel par le Conservatoire du 18e en l'église St-Jean de Montmartre ; le 15 mai, l'Ensemble philharmonique d'Estonie à la mairie du 9e ; le 21 mai, l'ensemble lituanien Metuva à St-Pierre de Montmartre ; le 22 mai, le Groupe folklorique lituanien au théâtre Trianon.

● Un «symposium des jeunes» le 11 mai, avec une table ronde sur *Tourisme et environnement* à Montmartre le matin dans la salle St-Paul du Sacré-Cœur, et l'après-midi et en soirée une animation par des élèves du lycée privé Charles de Foucauld.

● Des animations diverses : le 12 mai, course de vieilles voitures organisée par la Commune libre de Montmartre ; du 16 au 25, musique et spectacles médiévaux dans les Arènes de Montmartre.

Pour faciliter l'accès aux différents sites, un «passport privilège» individuel (mais non nominatif, pouvant être utilisé par plusieurs personnes) est proposé au prix de 399 F.

■ Renseignements : UVA, 9 rue Duc, 75018, tél. 42 64 67 64.

1. UVA, Union pour la vie associative du 18e, est une association d'associations, créée en 1988 à l'initiative de la Caisse de Crédit mutuel. Son but est de «renforcer le tissu associatif dans le 18e et être un facteur de développement dans les quartiers».

La mairie de Paris décide officiellement de modifier ses plans Moskowa : une victoire du bon sens

La Mairie de Paris vient officiellement de décider de modifier ses plans pour le quartier de la Moskowa : toute une partie des immeubles qui, selon le projet initial, étaient voués à la démolition totale, sera conservée et réhabilitée. C'est un succès incontestable de la lutte menée par les habitants (et dont *Le 18e du mois* a rendu compte régulièrement).

Budléias et herbes folles poursuivent leur conquête printanière des terrains nus de la Moskowa (près de 2 hectares déjà rasés), indifférents aux débats sur l'avenir du quartier. C'est pourtant une petite révolution qui survient, et les habitants ont dû s'en frotter les yeux : le 20 avril, Jean Tibéri, maire de Paris, a choisi la Moskowa pour illustrer le changement d'orientation de la Ville en matière d'urbanisme à visage humain.

Finis le temps des ZAC table-rase : ici seraient conservés et réhabilités une vingtaine d'immeubles parmi ceux qui subsistent, dans le respect de la trame villageoise et piétonnière caractéristique des lieux. Il ne serait plus question que de concertation, réhabilitation, préservation du patrimoine social et immobilier existant, maintien sur place...

Alors que l'équipe précédente, dirigée par Jacques Chirac, s'était ici montrée cramponnée à un urbanisme autoritaire, destructeur (en phase avec la spéculation immobilière effrénée qui domina Paris à une certaine époque), comment expliquer ce revirement ?

D'abord par le fait que, en dehors même de toute considération idéologique, le bilan urbanistique et économique de cette ZAC démarrée en 1988 est catastrophique. Il était prévu de démolir 90 % du bâti, de tripler (et plus) les hauteurs moyennes, de construire 7 000 m² de bureaux au milieu de 50 000 m² de logements neufs, dont moins d'un tiers de logements sociaux PLA destinés aux familles à revenus modestes. Or le projet est bel et bien en panne, lais-

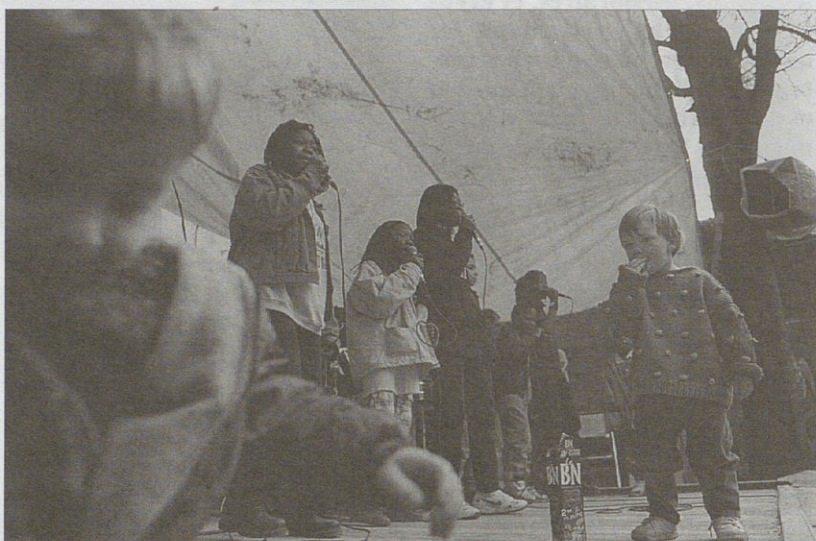
sant derrière lui 20 000 m² de terrains vagues et de rues abîmées. Les bureaux ne se vendent plus à Paris, les logements de standing guère mieux.

En huit ans, en tout et pour tout, un seul immeuble neuf aura été achevé, à l'angle du boulevard Ney et de la rue du Poteau, soit 38 logements PLA et 65 places de foyer «soleil» pour personnes âgées.

Cinquante associations de défense des quartiers

L'acharnement des responsables parisiens à détruire ces ruelles paisibles, au lieu de les réhabiliter, aura coûté à la collectivité, outre quelques dizaines de millions de francs (20 millions rien que cette année), la destruction de plus de 400 logements sociaux «de fait» (c'est-à-dire n'appartenant pas au parc HLM mais hébergeant des foyers très modestes), le déplacement d'autant de familles, dont seule une petite centaine a été relogée par la Ville (et rarement à Paris), la destruction du témoignage d'un urbanisme spontané dont on cherche en vain à retrouver la convivialité dans des cités planifiées...

Il y a dix ans encore, rien ne semblait capable d'endiguer le plan de «systématisation urbaine» décidé par la municipalité Chirac. Mais, comme les habitants de la Moskowa, ceux d'autres quartiers menacés se sont regroupés, de Belleville (20e) à Castagnary (15e) ou au jardin Villémin (10e). Près de cinquante associations de défense de quartier se sont créées en dix ans, rencontrant de plus en plus d'écho auprès du



Dan Aucante

public et des médias.

Crise immobilière et contraintes budgétaires aidant, la municipalité de Paris commence à tirer les leçons d'une politique coûteuse financièrement - et électoralement.

Les habitants de la Moskowa - ceux qui restent - que sept années de lutte contre les bulldozers auraient pu épuiser, ont repris l'initiative en 1995 : nouvelles contre-propositions, occupation d'un bâtiment sain promis à la démolition rue Bonnet, exposition à la mairie du 18e. Après une «enquête publique», un rapport du commissaire-enquêteur est venu (pour la première fois) appuyer leurs propositions. Avec l'aide des écologistes, qui depuis le début ont fait de

Une kermesse à la Moskowa le 31 mars pour affirmer que le quartier veut continuer à vivre. Des bambins ont rejoint les Moskokids sur l'estrade.

cette affaire un de leurs chevaux de bataille, et de la nouvelle équipe municipale du 18e, ils ont réussi à rouvrir les portes de la concertation, et à convaincre Anne-

Marie Couderc, le nouvel adjoint au maire de Paris chargé de l'urbanisme, de faire machine arrière.

Quoique partielle et tardive, c'est pour les habitants (et pour le bon sens) une victoire. Leur ténacité de «village assiégé» aura finalement convaincu jusqu'aux pouvoirs publics.

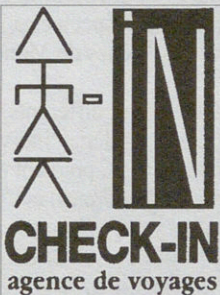
André Desvignes

Ce qui va échapper à la démolition

Une partie seulement des revendications des habitants a été reprise. Au cours d'une réunion en présence des représentants de l'Association Moskowa, de la mairie du 18e, de la Semavip et de la Ville de Paris, Anne-Marie Couderc a annoncé la préservation des immeubles suivants : n° 21, 23-25, 35, 37, 16 à 28 rue Bonnet, 10 et 11 cité Falaise, 4 rue Jean Dollfus (option sur le 25 cité Durel et le 30 rue Leibnitz). D'autres immeubles, qui seront détruits, pourraient être reconstruits à l'identique (volumétrie et matériaux respectés). Une partie du budget de la ZAC sera affectée à la réhabilitation. La proportion de PLA passerait à 51 %.

En revanche, le schéma proposé par l'association, qui permettait davantage encore de conservations par l'utilisation d'autres terrains libres pour l'école et le square prévus, a été rejeté au motif qu'il obligeait à de nouvelles enquêtes et démarches juridiques.

L'association souhaite toujours : un déplacement de l'école vers la rue Leibnitz, l'aménagement en jardin public du grand mail Leibnitz (10 000 m² pour ce qui concerne le 18e arrondissement), et des jardins et placettes de proximité au lieu du square actuellement projeté qui entraîne des démolitions. Elle demande également des garanties absolues de relogement sur place pour les habitants, une remise en état de la voirie et des bâtiments conservés, et un accompagnement social attentif.



Pour vos voyages professionnels ou privés

AVION - TRAIN - HOTEL

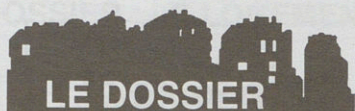
Pour vos vacances

Promotions permanentes

Exemples pour ce mois-ci, au départ de Paris :

- 1 semaine en Turquie, hôtel 4 *, en pension complète... 1990 F
- 1 semaine au Kenya, hôtel 4 *, en pension complète..... 3990 F

58, rue Lepic, 75018 Paris. Tél. 42 58 70 70. Fax 42 58 04 57



DU MOIS

LE LOGEMENT

A acheter ou à louer, dans le secteur privé ou dans celui du logement social, la recherche d'un appartement est toujours une grande affaire. Quelques informations (qui ne prétendent pas être exhaustives) pour faire le point.

Immobilier : la baisse se confirme

Les prix de vente des appartements, dans le 18e comme dans le reste de Paris, ont fortement baissé, même si on constate dans notre arrondissement des disparités importantes selon les quartiers. De même les loyers sont en chute, au point de permettre à certains locataires de renégocier leur bail à la baisse...

Au début des années 1990, se loger dans Paris était devenu un luxe et un privilège. Entre 1986 et 1990, le prix moyen du mètre carré parisien, à l'achat, avait doublé pour s'établir à plus de 22 000 francs pour des immeubles anciens. Les loyers avaient suivi. Quant aux rares appartements neufs, les prix pouvaient dépasser allègrement les 50 000 francs le mètre carré. Certains quartiers du 18e (la Goutte d'Or, Marx Dormoy...) demeuraient un peu plus abordables, mais eux aussi grimpaient par un phénomène de contagion.

La situation a changé. Le coût du mètre carré s'élève en moyenne dans la capitale et dans l'ancien à 16 500 francs. Dans le 18e, il est tombé à 12 500 francs. Mais c'est un chiffre moyen qui dissimule bien des réalités différentes.

De gros écarts de prix entre les quartiers

Le 18e est en effet l'un des arrondissements de Paris où les écarts de prix entre les quartiers sont les plus importants. Alors qu'il est aujourd'hui possible de trouver des logements à moins de 10 000 F le m² dans la partie est du 18e, il faut encore déboursier plus du double pour acheter un appartement avenue Junot ou une maison montmartroise, et plus encore s'il y a une vue sur le sud de la capitale. Pour en savoir davantage, nous avons rencontré M. Moïse, gérant de l'agence Immopolis, rue Ravignan.

Son agence, il l'a ouverte en 1989. A la fin des années fric. La crise lui a donné l'idée de regrouper plusieurs sociétés indépendantes de l'arrondissement. En 1993, neuf agences représentant quatorze points de ventes créaient un Groupement d'intérêts économiques (GIE), Alliance 18. Les membres du groupe publient tous les deux ou trois mois en commun un journal d'annonces et coordonnent leurs recherches de logements. Cela leur a permis, précise M. Moïse, de passer de 10 % d'affaires en exclusivité (celles que recherchent toutes les agences) à 35 ou 40 %. Le succès de la démarche a fait des émules puisque des regroupements du même type ont vu le jour dans le 11e et le 17e arrondissements.

Les acheteurs devenus plus exigeants

Immopolis traite essentiellement des affaires situées sur le versant sud de la Butte Montmartre. Ce micro-marché semble avoir moins souffert de la baisse du nombre des transactions que les autres parties du 18e. Jusqu'aux grèves de décembre 95, M. Moïse pouvait se targuer d'avoir maintenu son chiffre d'affaires par rapport aux années précédentes. Il explique cette stabilité par le fait que beaucoup de résidents de ce quartier souhaitent continuer à y vivre

et que ce mélange de village typique et de coin branché conserve son pouvoir d'attraction sur le reste des Parisiens et sur les étrangers cherchant un pied-à-terre.

Ce qui a le plus changé d'après lui, c'est l'attitude des acheteurs. A la fin des années 80, les acquéreurs se ruiaient sur les appartements en vente sans trop poser de questions ; ils sont (heureusement) devenus plus réfléchis. Sachant qu'il y a doré-

navant plus de vendeurs que d'acheteurs, ils prennent leur temps, visitent plusieurs logements, veulent tout savoir sur les charges, impôts locaux et autres détails qui peuvent coûter fort cher. M. Moïse affirme que, s'il veut survivre à la crise, un agent immobilier ne peut plus mentir. Il doit, avant de mettre un appartement en vente, réunir toutes les pièces nécessaires pour répondre aux interrogations des clients. L'autre bouleversement est la disparition quasi-totale de ce qu'il appelle les investisseurs et que d'autres qualifient de spéculateurs. Aujourd'hui les gens qui achètent le font pour se loger ou pour héberger un membre de leur famille.

Les affaires ne tombent plus du ciel

Si le micro-marché montmartrois demeure relativement actif, la situation est plus difficile pour les agences du reste de l'arrondissement. Plusieurs ont déjà fermé leurs portes et d'autres suivront si la situation perdure. D'après M. Moïse, certains de ses confrères n'ont pas compris que les temps changent et qu'il n'est plus possible pour les gérants d'agence de s'attribuer des salaires mirobolants. Il explique qu'il est important de bien connaître son quartier. Lui qui n'habite pas l'arrondissement, mange le plus souvent possible dans les restaurants des Abbesses, discute avec les commerçants, les passants, à l'affût d'un appartement à vendre ou à louer. Les affaires ne tombent plus du ciel, il faut aller les chercher.

Quant aux mesures incitatives prises par le gouvernement, M. Moïse est partagé. S'il salue la baisse des taxes sur les frais de mutations (les fameux frais de notaires) qui a ramené ceux-ci de 10 à environ 7,5 % du prix d'achat, il est plus circonspect sur le prêt à taux zéro. Réservé aux constructions neuves et aux logements nécessitant d'importants travaux (au moins 25 % du coût de l'acquisition), son application dans la capitale est limitée. Toutefois, le doublement du montant maximum du prêt décidé par la

**Les
acquéreurs
ne se ruent
plus sur les
logements
vides
comme
à la fin des
années 80.**



Christian Adnin

Mairie de Paris améliore le dispositif. Désormais un couple disposant d'un revenu de 15 000 francs par mois peut acquérir un petit deux pièces dans le nord ou l'est du 18e. A condition qu'il n'ait pas d'enfants...

Les loyers également à la baisse

Pour les autres, il reste la location. Dans ce domaine aussi, la situation s'améliore. Les loyers ont mis plus de temps à s'orienter à la baisse, mais la chute des prix est là aussi largement amorcée. Un récent rapport de l'Observatoire de l'agglomération parisienne (OLAP) indique que le prix moyen de la location à Paris tourne autour de 90 F par m² et par mois. Contre plus de 100 F en 1992. Cette moyenne dépend bien entendu de l'arrondissement, du quartier, de l'état de l'immeuble et de l'appartement mais aussi de sa grandeur. Un studio se loue plus cher au mètre carré qu'un trois pièces. Dans le 18e, un locataire arrivé en 1994 dans un studio paye en moyenne 86 F le m², contre 74 F dans un deux pièces, 71 F dans un trois pièces et 69 F dans un quatre pièces et plus.

Le marché étant enfin devenu plus favorable aux locataires qu'aux propriétaires, il est aujourd'hui possible de renégocier à la baisse son bail, au moment de son renouvellement ou même avant son terme. Beaucoup de propriétaires, sachant qu'ils reloueront probablement moins cher leur appartement et qu'ils devront sans doute attendre plusieurs mois pour trouver un nouveau locataire, sont prêts à faire des compromis.

Cette crise est encore plus importante dans l'immobilier de bureaux. Ce secteur fort lucratif dans les années 80 est aujourd'hui sinistré. Des milliers de mètres carrés de bureaux sont vides depuis de longs mois. De ce fait, les promoteurs se sont calmés et les projets immobiliers liés à la folie spéculative de la dernière décennie (celui de la Moskova en est un bon exemple) devraient se faire beaucoup plus rares. Qui s'en plaindrait ?

Sylvain Garel ►

Logement social : première sélection, la patience...

Il faut souvent attendre plusieurs années avant d'obtenir un appartement à loyer modéré. Eclairage sur l'écheveau administratif qui mène à la porte d'un deux ou cinq pièces....

Si les méandres bureaucratiques permettant d'obtenir un logement social sont déjà, en général, difficiles à comprendre, sur Paris c'est encore pire. Non seulement le département et la ville se superposent (Paris est à la fois commune et département, mais à ces deux fonctions correspondent deux administrations distinctes, l'administration départementale se tenant à la préfecture et non à l'Hôtel de Ville), mais en plus les mairies d'arrondissement et la mairie centrale se partagent certaines attributions. Et pour couronner le tout, sur Paris, il y a plusieurs organismes HLM. Pourquoi faire simple, quand on peut faire compliqué....

Les logements sociaux se partagent en deux grandes catégories : les PLA («programmes à loyer aidé», ex HLM) et les PLI (loyers intermédiaires, entre le logement social et privé). Si la sélection se fait selon les revenus de chacun, le mode d'attribution est assez complexe. En règle générale, la préfecture attribue 30% des logements, la Ville de Paris 20%, le reste se répartissant, selon les financements de chaque opération, entre les organismes HLM et le 1% patronal. Et parmi les 20% de la Ville de Paris, la moitié doit être répartie entre les mairies d'arrondissement, l'autre étant directement gérée par l'Hôtel de Ville. Mais il est inutile de remplir deux demandes, le fichier est commun!

Si ces différents organismes se partagent les attributions, dans les faits ils se chargent seulement de récolter les candidatures et d'effectuer une pré-sélection des dossiers. In fine, ce sont toujours les organismes HLM qui prennent la décision, sachant que, même si les grandes lignes restent identiques, chacun a ses propres critères.

De plus la préfecture et les mairies n'ont pas tout à fait les mêmes modes de pré-sélection. «Si un enfant est atteint de saturnisme, c'est à la préfecture qu'il incombe de reloger sa famille. Et inversement si un des candidats a le droit au 1% patronal, mieux vaut savoir que la préfecture refuse systématiquement le dossier», précise Jean-Pierre Caffet, adjoint de Daniel Vaillant chargé de l'urbanisme et du logement.

Plusieurs pistes

Cela dit, et contrairement à ce qui était écrit plus haut, «il n'est pas toujours inutile de remplir plusieurs dossiers», explique Nino Bogazzi de l'association Habiter au Quotidien (1, rue Léon). Il nous est par exemple arrivé d'obtenir un logement pour une famille dont le père bénéficiait du 1%, mais qui était 500^e sur la liste, en remplissant des dossiers en mairie et en préfecture»

Apparemment, aucune règle générale, si ce n'est que cet imbroglio administratif aboutit à des situations ubuesques. Ainsi une famille

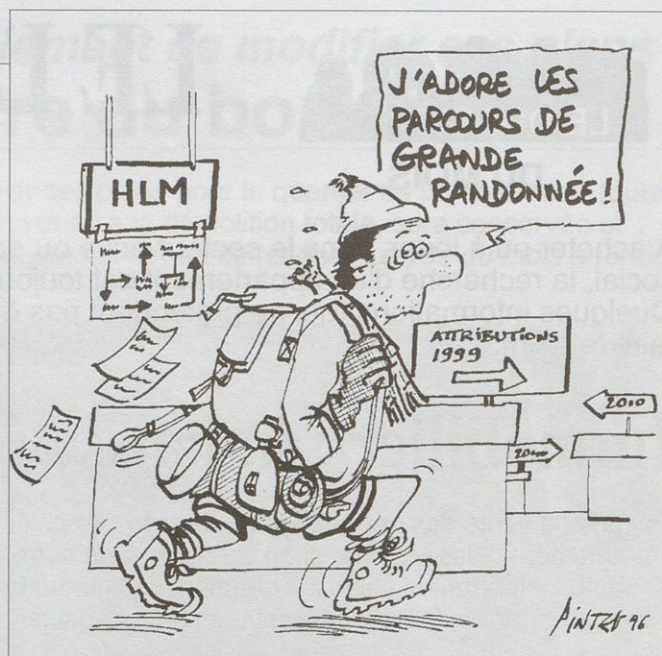
nombreuse a très peu de chances d'obtenir un logement social (voir encadré ci-dessous). Tout simplement parce qu'il faut respecter un rapport nombre de pièces / taille de la famille. Selon Nino Bogazzi, «pour un cinq pièces de 85 m², le nombre d'occupants ne doit pas dépasser cinq personnes (encore que six, c'est acceptable) car alors la Caisse d'allocations familiales supprime l'APL (allocation personnalisée au logement) pour raison de surpopulation. Et qui dit pas d'APL dit davantage de risques de loyers impayés...» Résultat : ces familles nombreuses continuent à vivre dans des 15m² à 3000 F par mois.

Autre hérésie, raconte Jean-Pierre Caffet, la répartition entre les PLI et les PLA. «Avec un loyer de 55 F/m² habitable et des charges se montant à près de 1000 F/mois car le chauffage est électrique, on se retrouve avec les pires difficultés pour remplir ces appartements qui ne sont pas toujours bien situés. Dernièrement sur dix PLI attribués, six «heureux élus» les ont refusés.» A tel point que l'on transforme certains PLI en PLA, comme dernièrement rue des Poissonniers, afin de pouvoir les louer, et que «Tibéri parle de descendre les loyers des PLI de 55 à 45 F le m²», poursuit Jean-Pierre Caffet. Bref, d'un côté les PLA sont une denrée rare tandis que dans le 18^e les PLI restent vides... Une donnée qui n'est pas près d'évoluer, même si l'Hôtel de Ville annonce son intention de convertir 110 000 m² de bureaux en PLA, PLA-TS (PLA «très sociaux») et PLI. C'est bien connu, le 18^e arrondissement n'a jamais beaucoup attiré les bureaux!

Commission anti-pistons

Après les affaires de logements sociaux obtenus en échange d'un pot-de-vin de 20 000 F, révélées l'été dernier par *Info Matin*, mieux vaut jouer la transparence... Sur les 6 000 demandes en cours, M. Borg, chargé de mission à la mairie du 18^e et responsable des permanences de logement, révèle qu'aujourd'hui encore il se voit faire bon nombre de propositions malhonnêtes (qu'il refuse) : voyage au Maroc ou ailleurs, ou espèces sonnantes et trébuchantes...

La nouvelle équipe de Vaillant, qui intervient dans l'attribution de la moitié du contingent de logements sociaux de la Ville de Paris situés sur l'arrondissement, a créé une commission spéciale pour parer aux copinages en tous genres. Elle regroupe quatre élus, quatre associatifs (trois représentants d'associations de locataires, un de Paris-Goutte d'Or), un représentant du comité d'action sociale du 18^e, un autre de la CAF de Paris et un autre pour la DASES (Direction de l'action sociale, de l'enfance et de la santé). Elle s'est défini des-



critères d'attribution : ressources familiales, adéquation de la taille du logement et de la famille pour réserver les rares grands appartements aux familles nombreuses, priorité aux familles qui sont sous le coup d'une expulsion ou ne peuvent plus assurer financièrement leur loyer actuel, etc...

Une commission impartiale certes, mais qui n'est pas décisionnaire puisque l'attribution finale appartient de fait aux organismes HLM. Mais elle a tout de même le mérite d'exister puisque, auparavant, mairie d'arrondissement et mairie centrale étant de même couleur politique, on a tout lieu de penser que les décisions se prenaient à l'Hôtel de Ville. «Quand nous sommes arrivés, précise Jean-Pierre Caffet, il n'y avait aucun dossier, aucun fichier informatique. Mais cela ne veut pas dire qu'ils aient été détruits. A vrai dire, je ne suis pas sûr qu'il y en ait eu, ni même que leur contingent n'était pas directement traité en mairie centrale...»

Christelle Antoine.

Des candidats au logement racontent leur parcours d'obstacles

Opacité et complexité des procédures administratives, incohérence des services sociaux, le parcours des candidats au logement social est semé d'embûches. Témoignages.

La famille Konté réside en France depuis plus de vingt ans. En 1978, elle constitue un dossier pour obtenir un HLM au titre du 1% patronal. En effet, M. Konté travaille depuis cette époque aux usines Chausson de Gennevilliers. Tous les ans, il renouvelle sa demande. Alors qu'au fil des ans naissent les enfants (six au total), aucune suite n'est donnée à leur dossier. En 1992, n'en pouvant plus de vivre entassés dans un logement de 15 m² humide et totalement insalubre du 18^e, les Konté s'adressent à la permanence de M. Juppé, alors conseiller de l'arrondissement. Cette démarche se solde par une réponse négative de la préfecture de

Logements d'urgence : au compte-gouttes

Jacques Chirac avait, avant son élection, promis des réquisitions pour loger les plus défavorisés, ceux qui se trouvent dans une situation d'urgence en matière de logement. Le plan d'urgence Périssol a été lancé à grand renfort de publicité. Sur le terrain, dans notre arrondissement, toutes ces bonnes intentions se traduisent par très peu de choses par rapport à une demande toujours croissante.

S'aventurer dans les dédales du logement dit «d'urgence», «d'extrême urgence» ou «d'insertion» est une sacrée gageure ! Déjà, les termes sont sujets à confusion. A l'Hôtel de Ville, on ne fait aucune distinction entre urgence et insertion, alors que la préfecture de la région Ile-de-France, qui gère en partie le parc de logements de l'Etat, les définit ainsi : «Le logement d'extrême urgence est destiné à l'accueil temporaire de personnes se trouvant à la rue ou menacées de l'être, quelles qu'en soient les raisons (sans-abri, jeunes en errance, familles expulsées, femmes seules avec enfants...), dans l'attente d'une solution vers un logement d'insertion ou un logement ordinaire.» Quant au logement d'insertion, «il est à caractère locatif. Il est destiné aux ménages défavorisés, sans exigence de régularité de ressources, avec un loyer résiduel et des charges modérées».

Il s'agit ensuite de démêler l'écheveau des dispositifs qui dépendent du ministère du Logement de ceux mis en place par la Mairie de Paris. Et de tordre le cou à la rumeur ! Un certain nombre d'adresses d'immeubles, réquisitionnés ou réquisitionnables, circulent dans l'arrondissement et sont, en fait, destinés à devenir des PLA, ou bien ne correspondent à rien. Ainsi, le 2, place de la Chapelle – qui a pourtant fait l'objet d'une délibération, lors d'un conseil d'arrondissement de la

précédente municipalité, pour l'aménagement de 15 logements d'urgence – appartient en réalité à «l'îlot Caillé», où la Mairie de Paris compte construire 180 PLA (dont probablement quelques PLA-TS, c'est-à-dire «très sociaux»). Ou encore le 6, rue de Torcy, où seraient prévus des logements d'insertion dont nous n'avons pu trouver trace auprès d'aucun de nos interlocuteurs.

Reste qu'il existe bel et bien dans l'arrondissement des logements d'urgence et d'insertion, mais, par rapport à la demande, leur nombre est ridiculement faible. Rue Riquet, la Mairie de Paris avait préempté plusieurs immeubles au moment où il était question de l'élargir ; elle préconise aujourd'hui d'aménager quatre logements d'insertion ou d'urgence au numéro 65, douze au 67, neuf au 71, quatre au 75 et deux au 77. Elle en prévoit dix autres au 72, rue Philippe-de-Girard. Soit un total de 41 logements que l'Hôtel de Ville met en place pour les plus défavorisés ! Signalons enfin que la Mairie de Paris va utiliser un ancien hôtel, rue Paul Albert, comme logement intermédiaire d'insertion pour des familles.

Paris que les services de M. Juppé avaient saisie. Et pour cause ! La préfecture refuse systématiquement de traiter les dossiers des personnes pouvant bénéficier du 1^{er} patronal.

En juin 1993, enfin une embellie. Les services sociaux de Chausson leur proposent un quatre pièces de 88 m² dans le 19^e arrondissement. Mais c'est l'office gestionnaire qui s'y oppose : ils sont trop nombreux pour le nombre de pièces. Il valait mieux qu'ils restent dans leur 15 m² humide, avec deux de leurs enfants asthmatiques et un autre sous traitement pour saturnisme ! Quelques mois plus tard, toujours par le 1^{er} patronal, ils visitent un appartement à Cergy-St-Christophe, à un quart d'heure en bus de Cergy-Pontoise. Pour M. Konté, c'est un dilemme : «Je prends mon service à 6 heures du matin à Gennevilliers. Je n'ai pas de voiture et, avant 5 heures et demi, il n'y a aucun transport en commun. Je n'aurais jamais pu être à l'heure au travail. J'ai dû refuser ce logement.» Depuis, son dossier semble être en sommeil...

Cette histoire illustre parfaitement le parcours du combattant du candidat à un PLA. S'il ne connaît pas les arcanes administratives, il ne risque pas de débiter le logement rare ! Et les Konté ne sont qu'un cas parmi des milliers, voire des dizaines de milliers. Il suffit, pour s'en convaincre, d'assister à la permanence qui se tient trois fois par semaine (1) à la mairie du 18^e. Elle ne désemplit pas. Corinne, une jeune Antillaise

Rmiste qui vient de trouver un poste de standardiste, a vécu tout l'hiver «les pieds dans l'eau» parce que son studio en rez-de-chaussée est au-dessus d'une cave qui a été inondée. Elle cherche d'urgence un appartement pour ne pas repasser un hiver dans ces conditions. M. D., un médecin retraité, est expulsé de son logement qu'il n'a plus les moyens de payer. Maria est portugaise. Elle vit avec son mari et ses trois enfants (dont un malade) dans un immeuble de la Moskowa menacé de démolition. Aucune offre de relogement ne lui a été faite. Et l'on pourrait égrener ainsi les cas... En six mois, à la mairie du 18^e, 1 430 dossiers ont été constitués, 4 290 courriers ont été reçus et ...86 logements attribués (30 PLA, 54 PLI, 2 ateliers d'artiste).

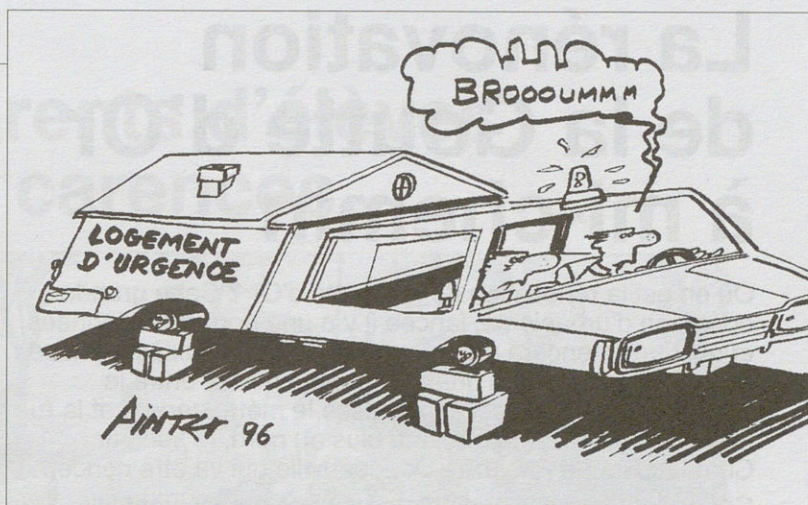
Sans oublier les aberrations des services sociaux de la Ville qui dépensent des fortunes en maintenant des familles dans la plus totale précarité du logement. Mme Diallo, venue rejoindre en 1980 son mari qui était là depuis 1964, a toujours vécu à l'hôtel. Depuis 1993, avec leurs huit enfants, ils occupent trois minuscules chambres sans aucun confort d'un hôtel du boulevard de la Chapelle pour la modique somme de... 15 810 F par mois. L'aide sociale contribue à hauteur de 8 680 F,

le reste, 7 130 F, étant à la charge des Diallo. Si l'on calcule combien l'aide sociale a déboursé en tout depuis que les Diallo sont là, il y avait de quoi construire ce logement qu'on leur refuse !

Et à 500 mètres de là à vol d'oiseau, sur les hauteurs de la butte, au 47, rue des Trois-Frères, le logement intermédiaire (PLI) recouvre une tout autre réalité : colonnes de marbre gris, dans la cour fontaine en granit rose, c'est une débauche de luxe pour cette immeuble de 21 appartements, construit il y a à peine deux ans par une société HLM de la Ville. Il abrite tout de même, entre autres, un acteur, un gérant de société et même une société d'informatique. Du logement intermédiaire financé, pour mémoire, par les deniers publics !

C.T.

(1) Mardi matin, mercredi après-midi et, sur rendez-vous, le jeudi après-midi.



Quant au plan Périssol, lancé fin mai 1995, qui prévoit de réaliser, d'ici fin 1996, 10 000 logements d'urgence et 10 000 logements d'insertion, il a permis la réquisition de 500 logements à Paris et en petite couronne. Dans le 18^e arrondissement, cette mesure n'a concerné que deux immeubles : le premier serait situé au 25, rue Pajol et appartiendrait à l'UAP (information donnée par *Le Parisien* du 17 janvier 1996), le second rue André Antoine. M. Borg, chargé de mission à la mairie du 18^e et qui y assure la permanence logement, a envoyé, il y a quelques mois, aux autorités compétentes une première liste de 95 familles de l'arrondissement pouvant prétendre à ces logements. Il n'a, à ce jour, reçu aucune réponse.

Claude Thomas



La famille Konté : six enfants, le père (absent sur cette photo, il est à son travail) et la mère dans 15 m² !

Noël Monier

La rénovation de la Goutte d'Or à mi-chemin

Où en est la rénovation de la Goutte d'Or ? Cette grande opération d'urbanisme, lancée il y a une douzaine d'années et qui durera encore autant, va aborder sa deuxième phase : après la partie sud du quartier (grosso modo, entre le boulevard de la Chapelle, où passe le métro aérien, et la rue Polonceau), c'est maintenant, plus au nord, le secteur Château Rouge - Myrha - Doudeauville qui va être concerné. Cependant, dans le sud, les travaux se poursuivent ; ils donnent lieu à diverses controverses, notamment à propos d'un très gros projet de parking, de 270 places, rue de la Goutte d'Or. Le point sur quelques aspects de l'opération.

La rénovation du secteur Château Rouge

Durant les deux dernières années, la première étape de la rénovation pour le secteur Château Rouge - Myrha - Doudeauville, a été une étude du quartier (état des bâtiments, voirie, commerces) et, à partir de là, une première concertation avec les habitants et leurs associations (voir notre n° de mars 1995).

Dès ce moment, la Ville de Paris a lancé une incitation aux propriétaires afin qu'ils effectuent des travaux de réhabilitation sur leurs immeubles : cela s'appelle, en jargon administratif, une OPAH (opération programmée d'amélioration de l'habitat), et cela consiste à offrir des aides et des prêts très avantageux aux propriétaires. Mais dans les faits, très

peu ont répondu à cette offre. Il faudra donc, dans un deuxième temps, utiliser une procédure plus contraignante pour les obliger à faire les travaux qui s'avéreront nécessaires.

Par ailleurs, à partir de l'étude et de la première phase de concertation, les organismes publics aménageurs ont maintenant établi des projets précis, sur lesquels va débiter une deuxième phase de concertation, en mai ou au plus tard en juin. Tous les habitants du quartier pourront s'informer et donner leur avis. Comme dans la partie sud, tous les locataires (y compris ceux, «de bonne foi», qui paient un loyer régulier sans recevoir de quittances) seront relogés.

Rue des Gardes : échec au «tout pour la bagnole»

Les nouveaux immeubles qui vont du 18 au 32 rue de la Goutte d'Or et de la rue des Gardes sont maintenant presque achevés. Disons-le tout net : pour ce qui concerne les façades sur rue, ce n'est pas une réussite architecturale. Ces alignements de façades presque semblables ont quelque chose d'oppressant. En revanche, les cours intérieures semblent assez réussies. (Les architectes ont ici respecté une des principales caractéristiques du vieux quartier de la Goutte d'Or : le grand nombre de cours intérieures.)

La circulation rue des Gardes a été l'objet d'une passe d'armes. Alors que la Ville s'était engagée à favoriser l'aspect «quartier tranquille», on apprenait au début de 1996 que la préfecture de police avait décidé de mettre cette portion de voie en cir-

culation à double sens, avec des trottoirs plutôt étroits et un stationnement bi-latéral. Les associations, notamment Paris-Goutte d'Or, ont aussitôt réagi. A force d'insister, elles ont réussi à rencontrer le Monsieur «plan de circulation» de la préfecture ; elles ont alors constaté qu'on ne s'est pas du tout soucié des engagements pris en matière de vie du quartier, et qu'une seule préoccupation a été prise en compte : faciliter la circulation automobile.

Finalement, Monsieur «plan de circulation» a décidé de venir voir sur place. Après cette visite, il a téléphoné à Paris-Goutte d'Or : il avait été convaincu par les arguments des associations : cette portion de voie sera à sens unique, avec un trottoir de 5 m de large planté d'arbres et un stationnement unilatéral.

Controverse autour d'un parking de 270 places

De l'autre côté de la rue, les bâtiments entre le 51, rue de la Goutte d'Or et le 104-106, boulevard de la Chapelle vont pour la plupart être

abattus et remplacés par des constructions neuves. Fin des travaux prévue en 1998. Plusieurs controverses sont nées à ce sujet.



Rue des Gardes : un alignement de façades plutôt oppressant

L'école d'abord : il est prévu dans cet ensemble une école «polyvalente», c'est-à-dire à la fois maternelle et élémentaire. Ce qui exige deux cours de récréation, dont l'une sera d'ailleurs (innovation) surélevée en terrasse. Ces cours, encaissées entre des bâtiments, seront très sonores. Pour cette raison et quelques autres, la municipalité du 18e souhaitait qu'il y ait là uniquement des classes élémentaires, et qu'on installe ailleurs une vraie école maternelle. Ce vœu ne sera pas satisfait dans l'immédiat ; mais on a laissé entendre au maire du 18e que dans un avenir non précisé, lorsqu'une nouvelle école sera construite rue Ernestine, une nouvelle répartition des élèves pourrait permettre de spécialiser l'école du 51 Goutte d'Or en élémentaire.

Deuxième problème : un par-

king souterrain de 270 places, prévu sous cet immeuble, débouchera dans la rue de la Goutte d'Or, déjà souvent embouteillée (à cause, entre autres, des véhicules de police qui y stationnent, les parkings de l'hôtel de police ayant été prévus trop petits). Une pétition circule dans le quartier contre ce projet de parking souterrain. L'association Paris Goutte d'Or pour sa part, sans remettre en cause le parking, préconise deux sorties : l'une rue de la Goutte d'Or, l'autre dans la rue des Islettes où le sens de circulation serait inversé, permettant aux voitures de gagner rapidement le boulevard de la Chapelle.

Enfin, une pétition circule également contre la surélévation de la façade du 51 : initialement prévue à cinq étages, les plans actuels lui en donnent maintenant six.¹

L'avenir de la mosquée de la rue Polonceau

Cette mosquée, actuellement trop petite, au point que souvent les fidèles doivent s'installer dans la rue pour la prière du vendredi, se trouve dans le sous-sol d'un immeuble qui va être démoli. Dans un premier temps, on va l'installer dans un bara-

quement provisoire, sur le terrain laissé libre au coin de la rue par la démolition d'un autre bâtiment. Par la suite, la mosquée trouvera sa place définitive, ainsi qu'il avait été promis, dans le nouveau bâtiment prévu entre le 37, rue de la Charbonnière et le 98, boulevard de la Chapelle. Fin des travaux programmée pour 1998.

René Molino



A l'angle rue des Gardes - rue de la Goutte d'Or

1. Sur les problèmes évoqués ici (et quelques autres), le dernier numéro du trimestriel Paris Goutte d'Or donne de nombreuses précisions (27, rue de Chartres, 75018). Par ailleurs, on peut voir les maquettes des constructions prévues, notamment celle de l'école, à l'antenne de l'OPAC, 33, rue de la Charbonnière. Pour les pétitions concernant le 51, on peut s'adresser à Jean-François Aubaret, 36, rue de la Goutte d'Or, 42 23 65 74.

Ecoles du 18e : une enquête des parents d'élèves révèle de sérieuses carences

C'est une image plutôt sombre qui ressort de l'enquête menée par le comité 18e de la Fédération des conseils de parents d'élèves (FCPE). Les parents de 30 écoles de l'arrondissement ont répondu au questionnaire. Le dépouillement vient d'être achevé. «C'est un vrai massacre», commente de façon imagée Ghislaine Malandin, secrétaire du comité. La FCPE va s'appuyer sur cette enquête dans la négociation en cours au sujet de la «carte scolaire» pour la rentrée 96.

Cette affaire de «carte scolaire» a déjà provoqué de nombreuses manifestations dans le 18e : occupations d'écoles par les parents en février dernier (voir notre n° 16), «carnaval des sacrifiés» le 20 février devant l'école du 52 rue Vauvenargues, et le 30 mars «pique-nique revendicatif» sur les marches devant le Sacré-Cœur, avec 200 participants environ (parents et enfants).

Nombre d'élèves par classe...

De quoi s'agit-il ? Dans ses prévisions d'ouvertures et fermetures de classes dans les écoles primaires et maternelles pour 1996-97, l'Académie de Paris envisageait sur l'ensemble de la capitale 133 fermetures pour 89 ouvertures seulement, fondant ces prévisions sur une diminution attendue du nombre global d'élèves. A la suite des manifestations de parents et grèves d'enseignants qui ont accueilli ces projets, une négociation a abouti à des prévisions moins brutales : seulement 43 fermetures sûres mais aussi 24 «bloquées», contre 50 ouvertures sûres et 39 «réservées», en attendant de connaître la réalité des effectifs.

Une des clés du conflit est la question du nombre d'élèves par classe : le rectorat fait ses calculs sur la base de 30 élèves. Les syndicats d'instituteurs estiment qu'au delà de 25 la qualité de l'enseignement se dégrade, spécialement dans les «zones d'éducation prioritaires» comme il en existe plusieurs dans notre 18e (Charles Hermite, Porte Montmartre,

Goutte d'Or). Egalement posée : la question de l'âge auquel les enfants sont accueillis en maternelle. Dans le 18e actuellement, un enfant doit en fait avoir 3 ans révolus au moment de la rentrée.

Il s'agit ici du nombre de classes au sens «postes d'enseignants», domaine dans lequel les décisions appartiennent à l'Education nationale, c'est-à-dire au rectorat d'académie. Mais il y a aussi la question des locaux qui, elle, dépend de la Ville de Paris. C'est sur ce point que l'enquête du comité des parents d'élèves du 18e apporte une lumière assez noire.

...et nombre de classes par école

Dans certaines écoles en effet, des locaux qui auparavant accueillait la bibliothèque, le centre de documentation scolaire, les services de santé, un bureau, ont été transformés en salles de classe, situation qui ne peut évidemment pas être durable.

Dans d'autres écoles (ou les mêmes), la question des sureffectifs se pose non seulement en nombre d'élèves par classe, mais aussi en nombre de classes par établissement. Multiplier les classes dans une école, c'est aggraver les problèmes de bruit, de sécurité. Les cours de récréation n'ont pas grandi en même temps que le nombre de classes. A l'école Cavé par exemple, on doit faire trois services de récréation successifs, ce qui entraîne des allées et venues continuelles dans les couloirs et les escaliers, et un bruit quasi incessant. A l'école Joseph de Maistre, il est prévu une classe supplémentaire à la rentrée ; mais il n'y a pas de local pour l'accueillir, on la mettra donc en face, dans l'enceinte de la maternelle, en supprimant la bibliothèque «projet d'école».

L'enquête révèle également des insuffisances en matière d'équipements. Enfin, la FCPE a lancé une pétition au sujet des cantines, en ce qui concerne la qualité des prestations et les modalités de paiement. Nous y reviendrons.



De nombreuses écoles de notre arrondissement étaient représentées lors du «pique-nique revendicatif» organisé le 30 mars dernier par la FCPE 18e sur les marches du Sacré-Cœur. Pour certains, ce fut l'occasion d'admirer pour la première fois le panorama de Paris qu'on découvre là-haut : bien qu'habitant le 18e, ils n'y étaient jamais montés !

ESPACE CHAUFFAGE CLIMATISATION

INSTALLATION ENTRETIEN DEPANNAGE

CLIMATISATION
CHAUFFAGE CENTRAL
CHAUDIERE GAZ FIOUL
CONTRAT D'ENTRETIEN

24ème anniversaire
Depuis 22 ans dans
l'arrondissement



Magasin d'exposition
ouverture du lundi au vendredi - 9h 19h et samedi 10h 17h
Crédits à taux exceptionnel 2% - 4%. Nous consulter

AGREEE GDF - QUALIBAT
PGN - PGN CONFORT

Tél : 46 - 07 - 63 - 61

Fax : 46 - 07 - 59 - 11

Le professionnel - Installation - S.A.V.

CHAUFFAGE
CLIMATISATION

Ets BAHLOUL - 49 rue de la Chapelle - 75018 Paris

LOCATION DE SALLES

(expositions, conférences, réunions, réceptions)

SOCIÉTÉ L'INDÉPENDANCE

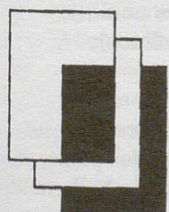
48, rue Duhesme

75018 Paris

tél/fax 42 57 30 07

Renseignements et visites
du lundi au vendredi de 10 h à 19 h

Ouvert le week-end
pour toutes manifestations



Service d'Information sur la Rénovation

Immobilière et Hôtelière

Association loi 1901

99, rue du Mont Cenis, 75018 Paris. Tél. 42 23 57 23.
Cotisation 1995-1996 : 100 francs.

Pour toutes informations personnalisées pour vos travaux d'intérieur.

Distributeurs de tracts : un arrêté à géométrie variable

Barbès. A chaque sortie du métro, des hommes distribuent des prospectus pour les «marabouts». Des dizaines de ces papillons, jetés par les passants, jonchent le sol. Un autre distribue des publicités pour un restaurant. Des agents de police passent, les regardent, s'en vont.

Pigalle. Des évangélistes distribuent des prospectus pour la lecture de la Bible. Un agent passe, prend un prospectus, le lit, s'éloigne.

Château-Rouge. Là aussi, il y a un distributeur de tracts. Un policier passe, en prend un distraitemment, s'éloigne. Puis il lit le tract, revient sur ses pas, interpelle le distributeur et dresse procès-verbal : «*Colporteur ne ramassant pas les prospectus, tracts, écrits, images, photographies ou objets quelconques qui ont été jetés sur la voie publique par les passants dans un rayon de 30 mètres du point de distribution...*» Le tract était un appel à une manifestation en faveur des «sans papiers de Saint-Ambroise» (voir page 13).

Juridiquement, l'infraction est indiscutable : le PV fait référence à un arrêté du maire de Paris, pris il y a quelques années au nom de la propreté de Paris, et qui effectivement oblige les «colporteurs» distribuant des «prospectus, tracts, écrits, images...», à les ramasser dans un rayon de 30 mètres.

Quelques questions cependant. Lorsqu'il a pris cet arrêté, le maire de Paris (Jacques Chirac à l'époque) pensait-il sérieusement que la police allait mobiliser ses effectifs pour le faire appliquer ? Aujourd'hui, le maire et le préfet de police ignorent-ils qu'aucun distributeur de tracts et prospectus ne respecte cet arrêté ? (Si un de nos lecteurs a vu des distributeurs de tracts «ramasser dans un rayon de 30 mètres» les tracts jetés à terre, qu'il nous le signale !) Ignorent-ils que, dans la quasi-totalité des cas, la police laisse faire ?

Dans ces conditions, est-il vrai ou non que les procès-verbaux dressés en référence à cet arrêté sont *sélectifs* ? Que signifie alors l'égalité des citoyens devant la loi ? Et en fin de compte, quel était l'objectif *réel* du maire Jacques Chirac lorsqu'il a pris cet arrêté ?

Noël Monier

Manif contre les cars à Montmartre

392 signatures ont été recueillies le 11 avril dernier, lors du blocage de cars organisé par l'ADDM (Association de défense de Montmartre) à l'angle des rues Lamarck et Caulaincourt

Non aux cars, non aux cars, scandaient les gamins tout excités de pouvoir hurler dans la rue. «*Tu n'aimes pas les cars ?*» demande-t-on à l'un d'eux. «*Non, ça pue et ça fait du bruit*» lance-t-il d'un air entendu... Habitant tout près du circuit préféré des cars de touristes qui montent au Sacré-Cœur (rue Lamarck, rue de la Bonne, rue Saint Vincent), le gamin en voit passer !

Avec 6 millions de visiteurs par an, la Butte est le deuxième point touristique de Paris. Et sachant qu'il circule de 350 à 1200 cars de touristes par jour dans la capitale, on imagine le nombre de mastodontes s'essouffant à grimper sur les flancs de Montmartre dès le retour du printemps !

L'ADDM a déjà successivement obtenu en 1985 leur interdiction toute l'année de 21 h à 10 h du matin, puis en 93 les week-ends et jours fériés du 15 mars au 31 octobre. Mais ce n'est pas suffisant. Embou-

teillages, pollution, nuisances sonores, sécurité, immeubles vibrant à chaque passage d'autocar, entraînant même parfois des fissures... tels sont les principaux motifs invoqués par les riverains et l'association. Grievs qui ont été entendus du côté des politiques, puisque le conseil d'arrondissement, lors de sa réunion de début avril, a soutenu cette demande à l'unanimité moins un refus de vote (celui de Jean-Pierre Pierre-Bloch), et que du côté de l'Hôtel de Ville on ne voit a priori aucune raison de ne pas l'accueillir.

L'obstacle vient du préfet. «*Notre colère a été déclenchée par un courrier de la préfecture reçu fin février, explique Michel Haas, président de l'ADDM. On nous informait qu'on ne peut accéder à notre demande, car, je cite, "Une telle demande conduirait, en raison précisément de l'afflux croissant des autocars, à reporter les difficultés de stationnement sur les boulevards de Clichy et de Rochechouart, où la capacité existante d'une*

centaine de places s'avère déjà insuffisante à certaines heures"».

Ce qui re-vient à dire : mieux vaut qu'ils circulent sur la Butte dont le sous-sol est déjà fragilisé plutôt que d'encombrer ces boulevards !

Il est bien vrai que le stationnement sur les boulevards de Clichy et de Rochechouart, où la capacité existante d'une centaine de places s'avère déjà insuffisante à certaines heures... Ce qui re-vient à dire : mieux vaut qu'ils circulent sur la Butte dont le sous-sol est déjà fragilisé plutôt que d'encombrer ces boulevards !

Dans de nombreuses grandes villes comme Florence ou le centre d'Athènes, les autocars n'ont pas droit de cité et pourtant, contrairement à ce que pensent quelques rares commerçants réfractaires à l'interdiction des convois touristiques, les visiteurs sont aussi nombreux et font encore plus de lèche-vitrine : à pied c'est tout de même plus facile que du haut d'un autocar !

Christelle Antoine

□ Association de Défense de Montmartre, 10 rue Lamarck. 46 06 42 02.

Lâcher de ballons au square Léon



Noël Monier

Avec quelques semaines de retard (le temps d'attendre qu'il fasse un peu moins froid), les enfants des écoles maternelles de la Goutte d'Or ont fêté Mardi gras par un défilé costumé aboutissant au square Léon, où eut lieu un grand lâcher de ballons. Les enfants avaient passé plusieurs semaines à préparer leurs masques... Nombre de mamans, et même quelques papas, ont participé eux aussi à la fête.

Pédale douce dans le 18e

Comment faire plaisir aux cyclistes et aux écolos sans déplaire au lobby automobile ? Le maire de Paris pensait avoir résolu le dilemme en annonçant triomphalement la création de 50 km de pistes cyclables permettant, sur trois axes, des déplacements nord-sud et est-ouest. Mais les associations membres de la commission extra-municipale créée pour l'occasion ont dénoncé l'insuffisance du projet. Non seulement il faudra attendre le début du XXI^e siècle pour que ces 50 petits kilomètres de pistes voient le jour, mais dans la majorité des cas il n'est pas prévu de bordure pour protéger les cyclistes. On en revient pratiquement aux fameux «couloirs de courtoisie» imaginés naguère par Jacques Chirac et dont les inutiles et ridicules pointillés verts sont systématiquement ignorés par les véhicules à moteur.

Dans notre arrondissement, la situation est encore plus simple : le plan vélo ignore le 18e. Amis cyclistes, si vous voulez rejoindre, d'ici quatre ou cinq ans, une des pistes prévues, il faudra vous rendre jusqu'au parc de la Villette à l'autre bout du 19e, ou rue de Rivoli en traversant les Grands Boulevards. Bon courage et bonne chance...

Sylvain Garel

Dans le hangar de la rue Pajol

Dans l'immense hangar désaffecté du 22, rue Pajol, appartenant à la SNCF, la vie des 300 sans papiers s'organise. Après un séjour d'une dizaine de jours à la Cartoucherie de Vincennes durant lequel les familles ont pu reprendre leur souffle dans des conditions relativement confortables, ce hangar est un dur retour à la réalité. A leur arrivée, les hommes, armés de balais, tentent de rendre le lieu un tant soit peu salubre et vivable, surtout pour la centaine d'enfants en bas âge qui les accompagnent.

Les femmes et les enfants investissent ce qui avait peut-être été des bureaux, une série de petites pièces ; les hommes s'aménagent un couchage au milieu du hangar. Sans couvertures, sans matelas¹, la première nuit est dure. Au fil des jours, toutes les solidarités se conjuguent pour assurer aux familles un minimum décent. En effet, un point d'eau et trois toilettes ne peuvent suffire à assurer l'hygiène. Deux bacs de douche ont donc été installés, mais le ballon qui les alimente n'a qu'une contenance de 50 litres !

Très vite une organisation sommaire se met en place : des associations² se relaient pour le filtrage à l'entrée et la sécurité. Quant au repas du soir – le seul que prennent les familles, à part le café du matin –, ce sont les femmes qui s'en chargent, tiép et soupe kandia le plus souvent au menu. Mais dans ce hangar sans fin, tous les gestes de la vie quotidienne trouvent leur place : dans un coin, le linge sèche ; ailleurs, devant une minuscule glace, le coiffeur pour hommes officie ; dans leur chambre, des femmes se tressent les unes les autres...

1. A l'heure où nous bouclons, il manque encore une centaine de matelas. Si vous en avez, ils seront les bienvenus, tout comme l'eau minérale, le lait demi-écrémé, les couches, les jouets...

2. Un groupe «des dix» s'était constitué autour des sans papiers. Il s'agit de la Pastorale des migrants, la Fondation Abbé Pierre, la Ligue des droits de l'homme, Fasti, Cimade, Gisti, Mrap, Droits Devant !, CDSL (Comité des sans logis) et Emmaüs.

Les délégués élus par les familles, au nombre de dix (huit hommes et deux femmes, Madjyghène et Atoumata), sont quant à eux tout le temps sollicités et se démènent pour régler des problèmes matériels, répondre à la presse, rédiger des tracts, se réunir avec les associations, organiser des assemblées générales... Car aucune décision importante n'est prise sans avoir été soumise en AG et en avoir recueilli l'aval.

Ce fonctionnement n'a pas été sans dérouter certaines associations qui pensaient, les unes pouvoir contrôler ce mouvement, les autres traiter les dossiers au cas par cas et non dans leur globalité. «Les associations ont été embêtées par la détermination des familles de continuer la lutte ensemble et de se battre pour la régularisation de tous les dossiers sans exception», dit Madjyghène. D'ailleurs, SOS Racisme a tenté

de nous diviser, de casser la lutte collective.»

C'est pourquoi les familles ont provoqué, le 16 avril, une réunion élargie avec l'ensemble des associations qui les soutiennent, celles du 18e arrondissement y compris, pour faire une nécessaire mise au point, établir un bilan du mouvement et de l'action des médiateurs, élargir le soutien au-delà du groupe des dix... Une réunion houleuse durant laquelle l'implication politique de la lutte a fait l'objet d'un débat, mais où aussi un certain nombre de pro-

En lutte depuis plus d'un mois pour faire régulariser leur situation, ils ont élu domicile dans un hangar désaffecté de la SNCF, rue Pajol.

blèmes concrets et matériels ont été posés. Pour y remédier, différentes commissions ont été mises en place, chacune étant chargée d'un aspect particulier : accueil, animation pour les enfants, communication, etc.

Par ailleurs, le 20 avril, a été organisé un forum-débat (avec animation et projection de films...) autour des lois Pasqua, Toubon et Debré, intitulé «En France, pourquoi ?». Et, comme le dit une des femmes : «Je ne vois pas pourquoi, en tant qu'étrangère, je ne pourrais pas poser le problème des lois Pasqua ?»

Claude Thomas



Thierry Nectoux

Quelques dates clés

18 mars 1996 : 300 sans papiers (en majorité Maliens, mais aussi Sénégalais, Camerounais, Guinéens, Mauritaniens, Maghrébins et une famille haïtienne) occupent l'église Saint-Ambroise pour sensibiliser l'opinion sur leur situation. Leur problème n'est pas un problème de logement, mais la régularisation de leur séjour en France.

22 mars, 5 heures du matin : à la demande du curé de la paroisse et de l'évêque, la police fait évacuer sans ménagement St-Ambroise. Après le refus de Georges Sarre, maire du 11e arrondissement, de leur prêter une salle, les sans papiers se réfugient au gymnase Japy.

24 mars, 6 heures du matin : expulsion du gymnase Japy. Les familles sont emmenées au centre de rétention de Vincennes.

Du 24 au 29 mars : les familles campent successivement à la librairie de la LCR, au local de «Droits Devant !» rue Montcalm (18e), dans des locaux de la paroisse St-Jean-Baptiste-de-la-Salle dans le 15e, et dans le local du syndicat Sud PTT.

Du 29 mars au 10 avril : Ariane Mnouchkine les accueille dans les théâtres de la Cartoucherie de Vincennes. Des négociations sont engagées avec les pouvoirs publics, le gouvernement déclare accepter d'examiner les cas individuels, mais refuse d'envisager le problème collectivement.

Depuis le 10 avril : Les familles se trouvent dans des hangars appartenant à la SNCF au 22, rue Pajol (là où est prévue la «ZAC Pajol»). Ce sont, semble-t-il, les cheminots CFDT de Paris-nord qui leur ont permis d'accéder à ce local, la direction de la SNCF acceptant de ne pas demander leur expulsion immédiate (tout en portant plainte formellement, mais pas en procédure d'urgence, afin de dégager sa responsabilité juridique).

PETITES ANNONCES

□ Artiste peintre donne **cours de peinture** pour enfants de 6 à 15 ans. Elsa Moisan : 42 62 27 96.

□ **Initiation au dessin**, méthode progressive. Atelier Mary, 42 515 515.

□ Etudiant en musique moderne donne **cours de piano-jazz** à toute personne sérieuse et motivée. Philippe Niel : 42 62 27 96.

□ **Vends orgue Hammond** d'appartement, superbe état. Magnifique instrument. 25.000 F. Tél. 42 62 27 96 pour info. Philippe Niel.

□ Etudiant peu fortuné **recherche trompette** si bémol. Tél. : 30 37 19 15.

NOS TARIFS

10 F la ligne de 40 signes. Supplément de 50 F pour une domiciliation au journal. Pour être publiées le mois suivant, les annonces doivent nous parvenir **au plus tard le 18 de chaque mois**, sous les rubriques : *immobilier, logement ; emploi ; ventes et achats divers ; troc ; associations ; messages personnels*. **Pour nos abonnés** : gratuit pour «demandes de logement» et «demandes d'emploi», 50 % de réduction dans les autres rubriques.

Messaouda-Stéphanie, le bébé né au commissariat

«**M**agique, miraculeux». Stéphanie de Fligué, gardien de la paix au commissariat central, 79 rue de Clignancourt, a les yeux qui brillent et la voix émue en pensant à ce samedi 6 avril, veille de Pâques, où elle a aidé une maman à accoucher, dans le hall même de l'hôtel de police. C'était tôt le matin. Fatima Mammar, une habitante du quartier enceinte de son quatrième enfant, s'est réveillée oppressée. Elle est sortie prendre l'air, suivie de son mari. Prise de contractions subites, elle a trébuché devant le commissariat. Le gardien de faction l'a soutenue, fait entrer et là...

«Là ce fut vraiment un miracle du destin, raconte Stéphanie. Le collègue s'est rendu compte qu'un bébé arrivait. Il a appelé et nous sommes arrivés, Laurent Decordova et moi. Tous, à l'école de police, nous apprenons les premiers gestes d'urgence mais au commissariat nous étions les deux seuls secouristes expérimentés avec formation d'assistance à l'accouchement et nous étions tous deux de permanence ce jour-là. Pour moi, tout était encore resté théorique mais Laurent avait déjà assisté neuf accouchements !»

Les deux jeunes gens - Stéphanie a 27 ans, Laurent 25 - en sont à leur premier poste dans ce 18e où ils ont d'ailleurs choisi d'exercer, mais ils sont copains, se connaissant depuis 6 ans. «Encore un concours de circonstances pour que tout se passe bien, souligne Stéphanie. Nous nous sommes à peine parlé, un regard suffisait, nous avons fait tous les gestes, par réflexe. Je n'ai pas eu le temps de paniquer, ni même de réfléchir.»

«Tout s'est passé très vite, nous n'avons pas même eu le temps de transporter la mère plus à l'intérieur. Pendant qu'elle se cramponnait à Laurent - il en a gardé les marques -, qu'il lui parlait tout doucement, la rassurait, l'encourageait,

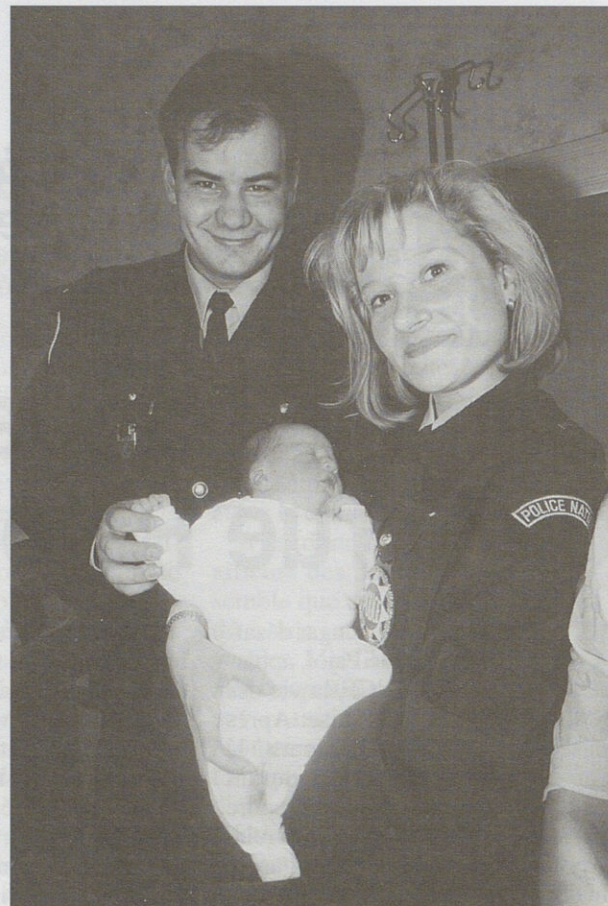
l'aidait à respirer et à pousser, j'ai vu le bébé sortir, visage contre terre. Je lui ai pris la tête, l'ai fait tourner d'un quart de tour pour faire passer les épaules de profil et le bébé a glissé vers la vie tout naturellement. Un instant magique. Il était 8 h 15 exactement, j'ai regardé l'heure avant de regarder le sexe de l'enfant.»

«Pendant ce temps-là, tandis que le papa était tout ému, les collègues veillaient à ce que la porte d'entrée reste fermée, ils faisaient chauffer de l'eau, des bouillottes. Nous avons enveloppé la mère et l'enfant dans des couvertures de survie et, à 8 h 25, le SAMU est arrivé. Le médecin a coupé le cordon, s'est occupé de la maman pendant que je berçais l'enfant, une superbe petite fille, 3,990 kilos, 50 centimètres, m'a-t-on dit. A 9 h, ils sont partis, on les a emmenés à Bichat, c'était fini.»

Finis, pas tout à fait. Stéphanie et Laurent sont venus voir la jeune accouchée le lendemain, dimanche de Pâques, à l'hôpital. Quelques jours plus tard, ce fut le tour de la nouvelle mère de venir au commissariat présenter à tous le bébé, un bébé que Fatima et Abderhamane son mari, ont tenu à appeler Messaouda-Stéphanie, du nom de la grand-mère et de la sage-femme d'un jour.

«Ce ne fut pas notre première intervention de secouristes mais certainement la plus jolie», conclut Stéphanie. Elle est fiancée, espère bien des enfants mais n'était pas jusqu'alors «très chaude» pour la présence du père à l'accouchement. «Maintenant, j'ai changé d'avis, on n'a pas le droit de priver un papa d'un instant aussi magique», dit-elle.

Marie-Pierre Larrivé



Ce sont Laurent Decordova et Stéphanie de Fligué, les deux agents qui, la nuit de Pâques, ont aidé la petite Messaouda à naître.

«Baptême républicain» pour Cosima

Cosima Cloquet, âgée de 17 mois, s'est présentée à la mairie le 23 mars 96. Pas toute seule bien sûr : accompagnée de ses parents, d'un parrain et d'une marraine, pour une cérémonie de «baptême républicain», rite qui n'a aucune valeur juridique mais qui est un témoignage d'attachement aux valeurs républicaines exprimées dans la Déclaration des droits de l'homme. Apparu pour la première fois à Strasbourg en 1790, ce «baptême» civil n'avait pas encore, à notre connaissance, été célébré par un maire du 18e.

Un déclic s'est produit place Clichy

Où en est le projet de jardin de 3 500 m² impasse de la Défense, promis il y a plusieurs années mais dont on n'entend plus parler ? Que va-t-on faire des terrains vagues qui se sont multipliés dans le quartier de la place Clichy, entre autres passage Lathuille ? Ces deux questions, parmi beaucoup d'autres, les habitants de ce quartier se les posent. Et ils ont décidé d'agir pour obtenir des réponses. Nous avons annoncé dans notre numéro de février la création de l'association Déclic, collectif de plusieurs petites associations déjà existantes. Depuis dix ans, la Ville de Paris parle de réhabilitation de ce quartier de petites rues, à cheval sur le 18e et le 17e, pittoresque mais menacé ; mais le projet ne s'est traduit jusqu'à présent que par des démolitions, dégradant l'environnement.

Deux mois après sa création, Déclic s'organise en créant quatre commissions de travail afin d'ouvrir le débat et de rassembler ceux qui se sentent concernés :

- commission «jardins», afin d'accélérer la réalisation du jardin de l'impasse de la Défense ;
- commission «terrains vagues», qui recueillera des

informations sur le traitement de ces zones ;

-commission «avenue de Clichy», qui entreprendra des démarches auprès des pouvoirs publics en vue d'améliorer l'environnement (mobiliers urbains, hygiène, etc.) ;

-commission «animation», qui étudie un projet d'animation dans le quartier sur le thème du cinéma.

● Déclic 17/18, 17 rue Capron, 75018 Paris.

Une «matinée des associations» le 1^{er} juin

Un certain nombre d'associations (celles qui avaient projeté, il y a un an, d'organiser des «Assises des associations» du 18e) se retrouveront samedi 1er juin au matin, place Jules Joffrin. Objectif : rencontrer les habitants, faire connaître la vie associative. Les associations intéressées n'auront qu'à se munir d'un petit stand et, bien sûr, s'inscrire préalablement à la Maison Verte, coordinatrice de cette initiative (127, rue Marcadet, tél. 42 54 61 25).

Les Restos du Cœur à Bretonneau : on demande bénévoles

Avant que commence sa démolition cet été, l'ex-hôpital Bretonneau accueille à nouveau le «Restaurant du cœur» : il a rouvert le 23 avril pour les inscriptions. Cette opération, dite d'«intercampagne», s'adresse aux plus démunis parmi les démunis, à des personnes disposant seulement de la moitié du revenu minimum donnant accès aux Restos en hiver. La distribution des denrées et vivres s'effectuera à partir du 2 mai, les mardis et jeudis de mai et de juin. L'animatrice du «Restaurant du cœur» nous indique qu'elle cherche toujours deux ou trois bénévoles (hommes de préférence) pour l'épauler, essentiellement à des tâches de gestion. (42 28 65 06)

Une exposition photo

Dan Aucante, photographe (et membre de l'équipe du 18e du mois) présente quelques-unes de ses photos à partir du 4 mai et jusqu'au 1er juin à la galerie du laboratoire L'autre labo, 19 rue d'Orsel.

Les dix-huit moulins du 18^e

Au XVIII^e siècle, il existait, sur le territoire de notre actuel 18^e arrondissement, tout juste 18 moulins : 13 à Montmartre, 5 à la Goutte d'Or. Il en reste deux : le moulin de la Galette et le «Radet». Mais c'est à la Chapelle qu'est signalé, au XIV^e siècle, le plus ancien de nos moulins..

On a prêté au moulin de la Galette bien des aventures. Il aurait été construit, a-t-on souvent dit, en 1295. En 1352, Etienne Marcel, l'homme qui conduisit la première révolte parisienne contre le roi, y aurait installé son quartier général face aux bandes de mercenaires qui ravageaient la région. Plus tard, Henri IV se serait reposé sous ses ailes.

Si l'on en croit *Montmartre avant Montmartre* publié en 1947 par Michel Herbert, «c'est au moulin de la Galette que, le 30 mars 1814, se joua le sort du Premier Empire». Ce jour-là en effet, les troupes russes, prussiennes et autrichiennes vinrent assiéger Paris. «A 11 heures, la situation s'aggravant, Joseph Bonaparte (frère de Napoléon 1^{er} et lieutenant général de l'empire) réunit un conseil de la Défense au premier étage du moulin de la Galette. Allent, chef d'état-major de la Garde nationale, y assistait tout en étudiant par la lucarne la marche des assiégeants...» Ce serait du moulin de la Galette que Joseph donna l'ordre de battre en retraite.

Dans la même journée, lit-on encore dans le livre de M. Herbert, le meunier aurait connu une fin tragique : «Devant le moulin, le vaillant meunier Pierre-Charles Debray servait une pièce (d'artillerie) avec son fils et quelques héroïques Montmartrains. Soucieux de venger ses quatre frères tombés au combat, il envoya deux bordées de mitraille sur un groupe de cosaques... Rendus furieux, les cosaques enlevèrent d'assaut la position et leur chef menaça de fusiller en bloc tous ceux qui s'y trouvaient si le coupable ne se dénonçait pas. Pour toute réponse, Pierre-Charles Debray sortit des rangs et abattit l'officier russe d'un coup de pistolet. Les cosaques ripostèrent en massacrant le meunier. Le fils de celui-ci, qui s'était réfugié à l'intérieur du moulin, y fut rejoint et transpercé d'un coup de lance. Les cosaques s'acharnèrent sur le corps pantelant du père, dont ils accrochèrent, à titre d'exemple, un lambeau à chacune des ailes du moulin. Enfin la nuit tomba. Alors, se glissant dans l'ombre, la veuve de Pierre-Charles Debray recueillit les restes sanglants de son mari dans un sac à farine qu'elle s'en fut secrètement enterrer au cimetière paroissial.»

Voilà une histoire patriotique et sanglante à souhait. M. Herbert n'était pas le premier à la raconter, et ne fut pas le dernier. Mais elle est fautive.

La vérité sur le moulin de la Galette

Ni Etienne Marcel, ni Henri IV n'ont pu contempler le moulin de la Galette pour la bonne raison qu'il fut construit, non pas en 1295 (comme l'affirma à la fin du XIX^e siècle la publicité de son propriétaire), mais en 1622.

Le 30 mars 1814, c'est en réalité au Château Rouge que Joseph Bonaparte installa son quartier général. Par ailleurs, on a conservé le témoignage de l'adjoint au maire de Montmartre, nommé Prost, sur ce qui se passa ce jour-là sur la Butte. Effectivement des canons avaient été installés

devant un moulin, mais c'était le moulin de la Lancette. Des habitants de Montmartre participèrent, avec les troupes régulières et avec des gardes nationaux parisiens, à la défense, mais on n'enregistra que deux morts, deux canonniers dont l'identité est restée inconnue - ce n'étaient pas des Montmartrains. Ni les quatre frères ni le fils de Pierre-Charles Debray ne périrent ce jour-là. Pour ce qui est du meunier, les registres de la commune signalent son décès, mais il fut tué, non pas devant son moulin, mais un peu plus loin, la nuit suivante, chez lui, en tentant de s'opposer à des pillards venus le dévaliser. Quant à sa femme, elle aurait eu bien du mal à décrocher des ailes du moulin les lambeaux du corps pantelant de son mari, car elle était morte deux ans auparavant.

C'est l'historien André Maillard, de l'association «le Vieux Montmartre», qui a rétabli la vérité. Grâce à lui, et grâce au livre joliment écrit en 1981 par sa femme Lydia Maillard, on sait tout, absolument tout, sur l'histoire des treize moulins de Montmartre : la date de leur construction, les noms de leurs propriétaires, ceux des meuniers à qui ils furent confiés, leurs succès ou déboires financiers, à qui ils empruntèrent de l'argent et comment ils le remboursèrent (ou ne purent pas le rembourser), les mariages, les querelles de famille, les interminables partages de succession, les bagarres avec les carriers du voisinage, etc... Tout.

A la Chapelle et à la Goutte d'Or

Mais il faut d'abord signaler que les moulins les plus anciens de notre actuel 18^e arrondissement ne furent pas construits sur les pentes de

Montmartre, mais à la Chapelle et à la Goutte d'Or.

Le document le plus ancien les mentionnant date de 1378 : ce jour-là, l'empereur d'Allemagne Charles IV rendit visite au roi de France Charles V. Les deux souverains se rencontrèrent «entre la chapelle (qui donna son nom au village) et le moulin à vent». Ce même moulin, ou un de ses voisins, est évoqué dans les *Vigiles de Charles VII* dans le récit de l'assaut donné, en 1429, par Jeanne d'Arc à Paris alors occupé par les Anglais : «Puis le roi vint à Saint-Denis - Outre en procédant plus avant - Son ost armée tira à la Chapelle - Et de là au moulin à vent - Où y eut escarmouche belle...» Récit faux lui aussi, car ce jour-là, lorsque le roi Charles VII vint à Saint-Denis, ce fut pour donner à Jeanne l'ordre d'abandonner le combat.

En 1567, durant les guerres de religion, à la Goutte d'Or une grande bataille opposa troupes protestantes et troupes catholiques. Un des points d'appui de celles-ci fut un moulin de pierre, situé à l'emplacement de l'actuel n° 23 de la rue des Gardes. Nommé à l'époque *moulin Noir*, ce bâtiment fut baptisé ensuite *moulin Guerry* du nom du capitaine de l'armée catholique qui y soutint une résistance acharnée. On sait aussi qu'au cours de cette bataille, plusieurs moulins en bois situés plus à l'est furent incendiés (parmi eux, peut-être, celui près duquel les soldats de Jeanne d'Arc avaient guerroyé).

Autour de la petite butte de la Goutte d'Or, qui s'appelait autrefois *butte de la Couronne*, il y avait plusieurs moulins. La rue Stephenson se nommait *rue des Cinq Moulins*. C'étaient : le *moulin Guerry* (ou *moulin Noir*), le *moulin des Couronnes* (situé sur l'actuelle rue Polonceau), le *Grand moulin*, le *Petit moulin* et le *moulin Neuf*. On trouve ces cinq moulins mentionnés en 1750, et ils existaient encore sous la Restauration. Le *Grand moulin* prit à cette époque le nom de *moulin Fauvet*, du nom de son propriétaire, le père Fauvet, qui y



Moulins à Montmartre un peu avant 1850 : au premier plan, la Petite Tour, et au fond, le Radet, le Blute-Fin (moulin de la Galette), le moulin Vieux et le moulin Neuf.

ouvrit un cabaret ; ce Fauvet était également propriétaire, sur la Butte Montmartre, du moulin de la *Petite Tour*.

Les moulins de la Butte Montmartre

Sur la Butte Montmartre, c'est seulement à partir du XVI^e siècle qu'on trouve des moulins : au Moyen Âge, les pentes, abruptes et couvertes de broussailles, se trouvaient pour leur plus grande part dans l'enceinte de l'abbaye des Dames de Montmartre. C'est seulement lorsque l'abbaye, connaissant des difficultés financières, vendit une partie de ses terres, que cultivateurs, vigneron et meuniers s'y installèrent.

Il existait au XVIII^e siècle sur la Butte treize moulins. Le plus ancien était le *moulin Vieux*, construit en 1529 environ, sur un terrain appelé *le Palais* (parce qu'on y trouvait des vestiges d'anciens bâtiments romains, entre l'actuelle avenue Junot (vers le n° 11) et la rue Lepic. Ce terrain était propriété collective de la paroisse, c'est là que se tenaient les fêtes villageoises ; il fallut donc une délibération de l'assemblée des habitants pour qu'il soit vendu ; il fallut aussi l'accord



Moulin à vent au XVIII^e siècle (planche de l'*Encyclopédie* de d'Alembert). Remarquer, en bas à droite, la «béquille» qui permet de faire pivoter le moulin pour prendre le vent.

de l'abbaye, qui exerçait les droits seigneuriaux sur ce territoire.

Le moulin *Blute-Fin*¹ fut construit en 1622 sur le même terrain ; il existe encore, c'est le *moulin de la Galette* ; on l'a appelé aussi, à un moment de son histoire, *moulin du Point-de-Vue*.

La *Vieille Tour* naquit en 1623, au *Palais* également, vers les numéros 89-93 actuels de la rue Lepic. Le *moulin de la Lancette* fut construit vers 1635, plus à l'est, en bordure de l'actuelle rue du Chevalier de la Barre. Puis c'est le *moulin du Palais* en 1640, à côté de la *Vieille Tour*. La *Petite Tour* en 1647 près de la *Vieille Tour*. La *Grande Tour* en 1649, du côté de l'actuelle rue d'Orchampt. Le *moulin des Brouillards*, bâti à une date inconnue entre 1630 et 1673 sur l'empla-

cement de l'actuelle allée des Brouillards. Le *Radet*, construit vers 1717 juste derrière le *Blute-Fin*.

Le *moulin de la Fontaine-St-Denis*, appelé aussi *moulin Paradis*, bâti en 1723 (vers le 59 rue Lepic) par un membre de la dynastie meunière des Fauvet, fut englouti dans le sol en 1817 à la suite de l'effondrement d'une carrière ! Le *moulin de la Béquille*, construit en 1724, voisin du précédent, fut abandonné aux carriers peu après 1820. Le *moulin Neuf* a été bâti en 1741, tout à côté du *moulin Vieux*. Le *moulin de la Turlure* enfin naquit vers 1770, à l'emplacement de l'actuel jardin du même nom (derrière le Sacré-Cœur).

Pourquoi tant de moulins ? A cause des pentes. Les moulins étaient situés de préférence, c'est évident, dans des lieux où le vent soufflait ; le long des buttes ils pouvaient profiter des courants ascendants. Ils étaient mobiles : on pouvait les faire pivoter sur un axe, de manière à présenter leurs ailes au vent. Les uns étaient en bois, construits sur un socle de maçonnerie ; c'était alors tout le moulin qui pivotait. Dans le cas des moulins en pierre (comme la *Grande Tour* ou la *Petite Tour*), c'était seulement la toiture, à laquelle étaient fixées les ailes, qui pivotait. On utilisait pour cela une grande perche, la *béquille*, qui «crochait» sur une encoche prévue à cet effet.

Son bonnet par-dessus les moulins

Jusqu'au début du XIX^e siècle, le pain constituait la base de l'alimentation des Français. Les achats de pain ou de farine absorbaient la moitié du budget des familles modestes. Un adulte en consommait trois livres par jour ou davantage. Cette prédominance du pain posait des problèmes économiques : lorsque la récolte de céréales était mauvaise, ou lorsque les transports se trouvaient désorganisés, la disette s'installait. Difficile de persuader les gens de changer leurs habitudes alimentaires ; on sait le mal qu'eut Parmentier à répandre l'usage de la pomme de terre... Mais cela rendait les meuniers indispensables.

La farine à pain était généralement un mélange variable de froment, de seigle, parfois d'orge d'hiver ; on appelait ça le «mesteil». Mais à Paris, le pain de seigle ou de «mesteil» était méprisé. Les Parisiens se faisaient gloire de manger du pain de froment, du pain blanc. Aussi les moulins de Montmartre et de la Goutte d'Or sont-ils tous décrits comme faisant «de bled (de blé) farine».

Un moulin pouvait rapporter gros. Mais sa construction et son entretien coûtaient cher. Aussi, très souvent, les moulins appartenaient à des seigneurs ou de riches bourgeois, qui en confiaient l'exploitation, par contrat, à un meunier. Ainsi, à Montmartre, le seigneur de Clignancourt, Jacques Ligier, «notaire et secrétaire du Roy», propriétaire du *moulin Vieux*, le confia en gérance en 1585 au meunier Marin Guignard. Le *moulin de la Lancette*, ainsi nommé parce qu'il avait été construit par un chirurgien (as de la «lancette» avec laquelle on pratiquait les saignées), était exploité par le meunier Hugues Godin. Etc...

Si le meunier se débrouillait bien, il pouvait, après quelques dizaines d'années, racheter le moulin. Mais il arrivait aussi qu'il fasse faillite.

Les meuniers avaient mauvaise réputation auprès des paysans : on les accusait de tricher sur les poids, et de conserver pour eux une partie de la farine qui devait normalement revenir au cul-



La démolition du «moulin à Poivre», dessin paru dans le *Petit Journal illustré* en décembre 1911.

tivateur. Le meunier complétait souvent les revenus tirés de son moulin par une activité de cabaretier : pendant que les paysans attendaient que leur blé fût moulu, on leur servait à boire. Parfois on dansait. De là l'expression «jeter son bonnet par-dessus les moulins». Un historien de Montmartre, parlant des moulins, écrivit qu'«il s'y froissait plus de jupons qu'il ne s'y blutait de farine»...

Ces moulins disparurent pour la plupart entre 1830 et 1850, pour des raisons économiques. D'une part, les champs de blé et de seigle qui s'étendaient au nord et au sud (notamment, jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, dans l'actuel quartier Saint-Georges) avaient fait place à des maisons. D'autre part, les minoteries industrielles commençaient à accaparer la fabrication de farine, ruinant les artisans meuniers.

Deux survivants seulement

Seuls subsistèrent le *moulin de la Galette*, qui connut une formidable célébrité comme bal (nous en reparlerons dans quelques mois, dans un article consacré aux guinguettes), et juste derrière lui le *Radet*, qui existe encore lui aussi.

Cependant, en 1865 fut créé à Montmartre un petit moulin, le *moulin à Poivre*, qui ne produisait pas de farine : créé par Pierre-Auguste Debray (descendant du Pierre-Charles cité au début), il travaillait pour les industries de la pharmacie, des cosmétiques et des couleurs. On y broyait des graines d'indigo, d'alizari, etc... Installé au milieu d'un jardin exubérant, il fut abattu en 1911, en même temps qu'un grand nombre de maisons et baraquements du «Maquis de Montmartre», pour le percement de l'avenue Junot. L'intention du préfet de la Seine était de poursuivre cette trouée jusqu'au Sacré-Cœur. Si ce projet avait été réalisé, c'en était fini du village de Montmartre. Mais les premières démolitions, notamment celle du *moulin à Poivre*, provoquèrent un tel scandale qu'on arrêta le massacre au bas de la rue Norvins.

Dernière précision : le *Moulin Rouge* n'a, bien sûr, jamais été un moulin. C'est un décor artificiel conçu pour le bal portant ce nom ; ses ailes sont absolument incapables de tourner au vent, et c'est un moteur électrique qui les fait bouger...

Noël Monier

1. «Bluter», c'est passer la farine au tamis pour la séparer du son, ce qui permet d'obtenir un pain bien blanc.

18e

PRESSE

«J'habite le 18e» : extrême-droite ou droite extrême ?

Diffusé gratuitement à 32 000 exemplaires, le journal *J'habite le 18e* est apparu fin mars dans nos quartiers avec, en couverture, un titre alarmiste «Drogue : le 18e au bord de l'overdose». Avec ce slogan d'Arnaud Folch, son responsable : «Pas de politique, du concret». Et la mise en vedette, tout au long des pages, d'un thème dominant : sécurité, sécurité, encore sécurité.

Pas politique, Folch ? Allons bon ! Rappelons les faits. Déjà candidat à l'élection législative partielle de 1994 à la Chapelle-Goutte d'Or, il a conduit lors des municipales de juin dernier une liste intitulée, comme son journal, *J'habite le 18e*. C'est en fait un vieux routier de l'extrême-droite. Il collabore toujours, comme journaliste, à l'hebdomadaire *Minute*. Les plus avertis noteront que la maquette de *J'habite le 18e* ressemble étrangement à celle de *Minute*. Il est également un des responsables du journal de la FPIP, un des syndicats d'extrême-droite dans la police.

Ses relations avec le Front national ne sont cependant pas très bonnes : objectivement, la liste Folch lors des dernières municipales avait pour rôle principal (et peut-être pour but) d'aspirer une partie des électeurs potentiels du FN, de sorte que celui-ci ne franchisse pas au premier tour la barre des 10 % et ne puisse pas se maintenir au second tour. Cela a échoué : le FN a pu se maintenir au second tour. Mais on a remarqué l'appui apporté discrètement à Folch par certains partisans de Jean-Pierre Pierre-Bloch (UDF)...

(On peut d'ailleurs noter que, quelques mois après ces municipales, les policiers appartenant au Front National ont rompu avec les amis de Folch à la FPIP, leur reprochant d'être des suppôts des RPR-UDF, et ont présenté leurs propres candidats aux élections professionnelles sous l'étiquette «Front national-Police».)

Avec son nouveau journal, dont on ne connaît ni la périodicité, ni le directeur de publication, Arnaud Folch poursuit clairement une stratégie d'implantation dans l'arrondissement, en priorité en direction des commerçants, selon la vieille tradition poujadiste. Verra-t-on cet «apolitique» se présenter aux élections de 1998 ? Les paris sont ouverts.

Noël Bouttier

«Paris-Nord-Est» : du nouveau à 2 francs dans les kiosques

Un nouveau quotidien, *Paris-Nord-Est*, est apparu le 16 avril chez les marchands de journaux de cinq arrondissements parisiens (dont le 18e). A l'heure où nous bouclons le 18e du mois (22 avril), il est trop tôt pour savoir si le pari très risqué de ceux qui l'ont créé peut réussir. Mais la parution d'un nouveau titre, voilà une trop rare nouvelle dans le monde de la presse où l'on est plus souvent avisé de disparitions que de naissances.

Il faut enjamber la boîte à outils et quelques spatules qui parsèment dans le couloir d'entrée avant d'accéder à la petite salle de rédaction de *Paris-Nord-Est*, un quotidien destiné aux 10e, 11e, 18e, 19e et 20e arrondissements de Paris, et dont le premier numéro a été mis en vente dans les kiosques le 16 avril, au prix de 2 francs.

Au rez-de-chaussée d'un immeuble du 20e, avenue Gambetta, la petite équipe emmenée par Pierre Glory, directeur de la publication, et Stéphane Michel, rédacteur en chef, s'affaire entre téléphones et ordinateurs pour boucler le numéro du jour de ce «petit format» qui se présente

comme un complément de vos quotidiens nationaux. «Comme l'*Equipe*», plaide Stéphane Michel. Mais la comparaison s'arrête là : «Même en cas de succès, nous n'avons pas de projets d'extension géographique». Et de rappeler que le choix des arrondissements s'est fait «en fonction de leur caractère populaire et non de leur couleur politique». (Il s'agit de cinq des six arrondissements passés à gauche lors des dernières élections municipales.)

Les deux responsables sont tous deux des anciens de la presse quotidienne régionale. Et pour l'instant, à ce qu'ils disent, leur projet semble marcher. Tiré à 10.000 exemplaires,

leur journal se vendrait entre 5.000 et 6.000 exemplaires par jour, sans compter les abonnements qui commenceraient à arriver, ce qui suffit, disent-ils, à faire vivre la dizaine de journalistes.

«Après une petite semaine d'existence, le premier bilan est plutôt positif», nous déclare Nathalie Foliot, en congé provisoire de la librairie Lamarck (18e) et responsable des ventes de *Paris-Nord-Est*. Dans la petite pièce adjacente à la salle de rédaction, Nathalie forme une personne qui sera chargée de la vente d'espaces publicitaires, en même temps qu'elle répond à une dame de province qui souhaite recevoir chez elle ce quotidien parisien. Au mur, la carte des arrondissements concernés, avec une multitude d'épingles qui sont autant de points de vente.

Peu satisfaite des prestations des NMPP (Nouvelles Messageries de la Presse Parisienne, entreprise qui assure la diffusion de la quasi-totalité des journaux à Paris auprès des dépositaires¹), Nathalie organise le routage vers les nouveaux abonnés, les réassortiments des marchands de journaux, les relations publiques, et fait un très bon café sur un coin de table.

Aménagements de maquette

Plus loin, c'est le domaine de Marie-José : un grand placard aménagé en labo photo. Avec deux agrandisseurs et quelques cuvettes, elle tire chaque jour une dizaine de photos réalisées par les journalistes de l'équipe. Venant de la photo de mode, elle apprécie déjà la presse.

«Il me manque un article pour la page Vie associative de demain», lance Stéphane Michel tout en enregistrant sur l'ordinateur la page Courrier, la «souris» à la main. Des aménagements de maquette ont déjà eu lieu et d'autres sont à venir pour répondre aux critiques qui affluent (en même temps que des compléments) à la rédaction. Mais la formule rédactionnelle ne devrait pas, estiment les responsables de *Paris-Nord-Est*, être modifiée : un dossier, des pages d'actualité locale, vie associative et histoire, des adresses utiles dans les quartiers, mais aussi des «brèves» d'actualité nationale et internationale.

Bertrand Combaldieu

Une (très modeste) «Lettre du XVIIIe»

Un des premiers projets du nouveau maire du 18e, Daniel Vaillant, après son élection, c'était de lancer un bulletin municipal de l'arrondissement. Un vrai bulletin municipal, une sorte de magazine, avec des couleurs, beaucoup de pages, des rubriques diverses. Pour cela, il fallait un budget. Or, les maires d'arrondissement n'ont aucun pouvoir en matière budgétaire. Le pouvoir appartient à la Mairie de Paris. Et, pour des raisons évidentes, Jean Tibéri a refusé à Daniel Vaillant les crédits nécessaires à ce bulletin.

Le maire du 18e ne renonce pas à son projet. Il va tenter de le faire financer par la publicité. En attendant, il vient de lancer *La Lettre du XVIIIe*, quatre pages (deux recto-verso) de format 21 X 29,7, une très modeste

feuille qui paraîtra tous les deux mois, et dont la mise en page rappelle étrangement (mais qui s'en étonnera ?) celle de son bulletin électoral *La Lettre de Daniel Vaillant*. Au programme du premier numéro, une analyse des conséquences pour le 18e du budget de la Paris¹ qui vient d'être voté («Meilleur que prévu, mais insuffisant», titre-t-il), plus quelques nouvelles des quartiers et bien entendu l'éditorial du maire.

Pour recevoir cette *Lettre* à domicile, le demander à : Chantal Collard, mairie du 18e, 1 place Jules Joffrin.

1. Nous analyserons ce budget dans Le 18e du mois en septembre, au moment où les Parisiens recevront leurs feuilles d'impôts locaux.

RESTAURANT



ZÉNOBIE

SPECIALITÉS DE DAMAS

1986 - 1996

Pour son 10^e Anniversaire

le Restaurant ZÉNOBIE

vous offre l'apéritif
sur présentation

de ce journal

vendredi et samedi soir
Danse Orientale

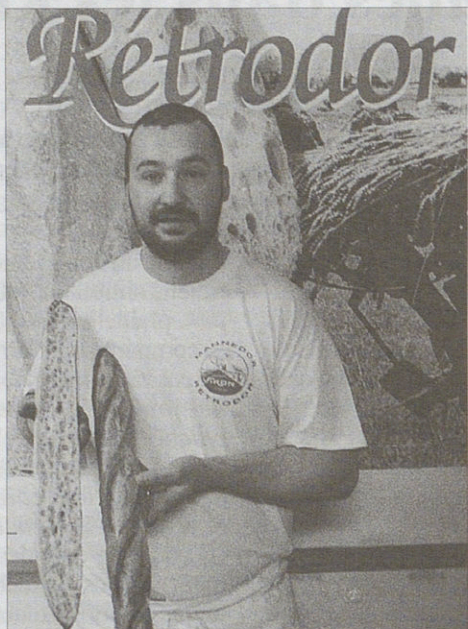
234, rue Championnet 75018 Paris - Tél : 42 28 96 31

Un as de la baguette rue Letort

Laurent Neuville est un boulanger heureux. Installé depuis janvier 95 au 22 rue Letort, il a reçu le mois dernier le diplôme de troisième «meilleure baguette de Paris». Ce concours organisé depuis trois ans par la Ville de Paris, avec un jury de professionnels, mettait en présence 99 concurrents. Les baguettes réalisées devaient répondre à des critères exigeants quant à la longueur, l'utilisation d'une farine de tradition, la cuisson ; elles étaient jugées sur leur goût à la sortie du four, et aussi leur capacité à conserver leurs qualités. Les baguettes de Laurent Neuville ne sèchent pas en quelques heures, elles ont une mie aérée. Sa pâte nécessite peu de pétrissage, moins de levure. La farine, sans être «bio», ne contient aucun produit chimique.

Laurent Neuville, qui a changé l'ancien four électrique (à chariot) pour un four à gaz au sol, aime son métier, il reçoit les enfants des écoles de son quartier pour montrer comment on fabrique le pain, les croissants, etc...

Jean-Yves Sparfel



Une billetterie dans le 18e pour tous concerts

On peut désormais, sans quitter le 18e, réserver pour un très grand nombre de concerts à Paris, en banlieue et en province : la billetterie de la Cigale, 120 bd Rochechouart, métro Pigalle, ouverte tous les jours (sauf dimanche) de 12 h à 19 h, est reliée à la billetterie centrale FNAC. Renseignements par téléphone : 42 25 89 99. Vous pouvez même, si le boulevard Rochechouart vous paraît encore trop lointain, réserver par téléphone au 49 87 50 50 et payer avec votre numéro de carte bleue, les billets vous seront alors envoyés à domicile.

La place Dalida dans l'impasse

La place Dalida, dont l'attribution faisait l'objet d'un accord de principe entre la mairie du 18e et la mairie de Paris, ne sera pas inaugurée en mai comme initialement prévu.

La petite place située au carrefour de la rue de l'Abreuvoir, de la rue Girardon et de l'allée des Brouillards devait recevoir le nom de place Dalida le 3 mai, neuvième anniversaire de la mort de la chanteuse. Malgré les relances de Bertrand Delanoë (PS), les services de la mairie de Paris semblent prêter peu d'intérêt à ce dossier, à tel point que la Direction de la Voirie n'en est toujours pas informée et attend les instructions du cabinet du maire. Le 3 mai 1997... peut-être !

B.C.

Deux peintres à St-Pierre-de-Montmartre

La salle paroissiale St-Pierre-de-Montmartre, tout en haut de la Butte, se met à la peinture : elle a accueilli du 16 au 26 avril deux peintres montmartrois, Nicole Berger et Yann Buza, avec la collaboration du père Furci, curé de la paroisse. La peinture de Nicole Berger, à dominante symbolique, a côtoyé celle de Yann Buza, peintre figuratif inspiré par les toits, les rues, les escaliers de Montmartre. Lors du vernissage, le Quatuor international de Paris (installé rue Championnet) avait ajouté la musique aux chromatismes chauds des toiles exposées. Cette expérience, ponctuelle, d'exposition à St-Pierre-de-Montmartre, pourrait être renouvelée.

V.D.

Subvention diminuée : Espace Acteur menacé

Si ça n'est pas une coupe franche et sombre, c'est à ne plus rien comprendre aux affaires budgétaires ! Le théâtre Espace Acteur a appris le 2 avril, par courrier de la Ville de Paris, qu'il devrait se passer d'une moitié de la subvention habituellement accordée pour son fonctionnement.

Le caractère soudain de la mesure laisse tout le monde «coi». En effet, l'Espace Acteur est le seul des théâtres soutenus par la Ville de Paris à subir une baisse aussi importante, et l'absence de progression dans cette réduction de moyens semble avoir pour finalité... la fermeture rapide du lieu !

L'Espace Acteur se défend. Une lettre ouverte est envoyée au maire de Paris, une conférence de presse est organisée le 23 avril, une pétition circule. Un comité de soutien s'organise, les premières personnalités en sont Jeanne Moreau, Hanna Schygulla, Alexandra Stewart, Margarethe von Trotta, les responsables des Théâtres du Grand Montmartre. La direction des Affaires culturelles de la capitale reviendra-t-elle sur cette décision pour le moins surprenante ?

Chantal Juan

Ateliers d'artistes ouverts d'Anvers aux Abbesses du 3 au 12 mai

Pour la cinquième année consécutive, des artistes de Montmartre ouvrent au public les portes de leurs ateliers, et ce pendant dix jours, du 3 au 12 mai. 28 artistes participent à l'opération (peintres, sculpteurs, graveurs, photographes) et il y aura quinze lieux d'exposition (ateliers, galeries, appartements). Point d'accueil et renseignements : Atelier d'Orsel, 11 rue d'Orsel, tél. 42 54 80 52. Vous pourrez aussi trouver le programme et la liste détaillée des points d'exposition à l'Office du tourisme du Vieux Montmartre, 21 place du Tertre.

❑ Association D'Anvers aux Abbesses Points d'Art, Guy Ferroud, 6 rue Drevet, 18e. Tél. : 42 52 79 78.

**Ce journal ne peut vivre que grâce à ses lecteurs.
Pour que le 18e du mois continue, abonnez-vous !**

- ☐ Je m'abonne au 18e du mois : un an (onze numéros) : 130 F
- ☐ Je m'abonne et j'adhère à l'association des «Amis du 18e du mois» : 230 F (130 F + 100 F cotisation)
- ☐ Je souscris un abonnement de soutien : 500 F (13 F + 370 F cotisation de soutien)

(Cochez la formule que vous avez choisie.)

Nom : Prénom :

Adresse :

Découpez ou recopiez et envoyez, avec le chèque libellé à l'ordre «Les Amis du 18e du mois», à l'adresse : Le 18e du mois, 7 rue du Ruisseau; 75018 Paris

par Michèle Stein, Rose Pynson, René Molino

Au théâtre de l'Atelier**Trois femmes grandes**

d'Edward Albee, mise en scène de Jorge Lavelli, avec Denise Gence, Françoise Brion et Judith Godrèche.

La musique s'arrête. La lumière jaillit de deux lustres posés au sol. Un grand lit occupe la scène, dans un décor bleu nuit. Deux femmes assises. Soudain la porte s'ouvre ; apparaît la troisième, la vieille, dans un engin à roulettes qui rappelle le youpala des enfants apprenant à marcher.

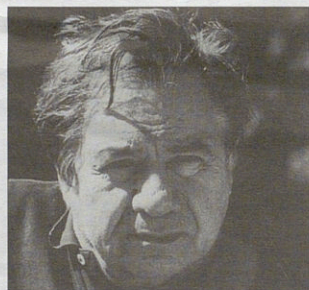
Elle ne marche pas, la vieille, mais elle fait marcher. Il faut l'asseoir, la lever, l'accompagner, la changer, l'écouter, à ses ordres toujours. Elle a 92 ans. Incontinente, acariâtre, impotente, méchante et s'amusant de sa méchanceté. On la vole, elle perd la mémoire, elle mélange tout ; et quand elle veut, elle ne mélange rien. Et puis elle meurt.

Le rideau pourrait tomber avec la vieille dame. Mais, et c'est l'originalité de la pièce, tout recommence. Les lustres remontent, les robes prennent les couleurs de la vie. Les trois femmes revivent et avec elles renaissent les trois âges de la vie : jeunesse, maturité, extrême vieillesse ; illusions de bonheur, désillusions de l'âge mûr, grandes dérives de la fin. Et il en passe des choses et des gens dans une vie... **R.P.**

□ Jusqu'à fin mai en principe, place Charles Dullin, tél. 46 06 49 24.

Au théâtre Montmartre-Galabru**Courteline et Feydeau**

Le commissaire est bon enfant et *La peur des coups* de Courteline, *On purge bébé* de Feydeau, mise en scène de Michel Galabru, avec Michel Galabru, Cécile Perrier, Xavier Gannault, etc. (Reprise du spectacle déjà donné en mars.)



Vaudevilles entre farce et comédie, dans la tradition de satire des mœurs conjugales et administratives. Tous les ingrédients y sont pour stigmatiser la bourgeoisie du siècle dernier : larges pantalons rayés, queue de pie et décoration à la boutonnière. Tous les travers sont là. Rien n'a pris une ride...

Ne ratez pas l'entrée fracassante, bigoudis jaunes, rouges et bleus, chaussettes dégoulinant sur les jambes, chemise de nuit ouverte et robe de chambre au vent de la maîtresse des lieux, ni la ronde folle du seau de toilette qui va et vient du bureau au fauteuil, du fauteuil au tapis... La culture ne règne pas chez ces bourgeois, mais oui, la médiocrité, les tyrannies domestiques et administratives, les grandes et petites lâchetés ordinaires. Les interprètes sont excellents, Galabru splendide. Allez-y vite.

R.P.

□ 4, rue de l'Armée d'Orient. Du 21 mai au 30 juin, mardi à sam. 21 h 30, dim. 15 h. Tél. 42 23 15 85.

Au Théâtre de Dix-Heures**Jérôme et Martha, les amours infernales**

Reprise de ce spectacle musical de l'automne 95, interprété par la gouailleuse et pétillante Martha Nil et le séillant Jérôme Madesclaire qui est aussi au piano. Le thème des chansons s'articule autour de l'amour, amour drôle, amour vache, amour passion, amour mélancolique sur des airs connus de genres musicaux différents (bossa, ballade, comédie américaine). Un spectacle drôle, gai et tendre dont on sort l'âme légère.

M.S.

□ 36, bd de Clichy. Jusqu'au 8 juin, 20 h. Réservations 46 06 10 17.

Au Dix-Huit Théâtre**L'œuf du vent**

Mise en scène chorégraphique : François Chat, Philip Minella.

Une suite de séquences où danse et jonglage s'épousent avec élégance et humour. Une sorte de «mimographie» où le jonglage devient un langage, un art où virtuosité et précision créent l'émotion.

□ 16, rue Georgette Agutte. Les 17 et 18 mai, 20 h 30. Tél. 42 26 47 47.

Au Tremplin Théâtre**Kafka celui qui les hantait**

de et avec Marie Bertozzi, ainsi que P. Gaujal et J. Martella.

Trois personnages évoquent la difficulté d'aimer, d'écrire et tout simplement de vivre. Il y a Félicia, jeune femme fragile et instable, et Grégoire, écrivain qui s'est retiré du monde pour se consacrer à écrire en vain. Joseph, «l'invité», bien humain avec ses préoccupations terre-à-terre, est l'élément catalyseur de ce huis-clos étouffant, servi par un trio d'acteurs au jeu sobre et intense.

M.S.

□ 39, rue des Trois Frères. Jusqu'au 14 mai, 20 h 30. Réservations 42 54 91 00.

Et aussi

□ **Quai Ouest**, de Bernard-Marie Koltès, du 21 mai au 23 juin à l'*Espace Acteur* (42 62 35 00).

□ **Un fils de notre temps**, d'après le roman d'Odön von Horvath, du 20 mai au 30 juin à l'*Atalante* (46 06 11 90).

□ **Ode maritime**, de Fernando Pessoa, jusqu'au 7 juin au *Lavoir moderne parisien* (42 52 09 14).

□ **Opéra rock «Gigy»**, chanté par Mina Devanves, du 16 au 19 mai au *Tremplin* (48 60 66 05).

□ **Récital d'extraits d'opérettes**, par Nicole Mour et Franck Villard, du 20 au 26 mai au *Trianon* (42 52 21 25).

□ **Le boxeur et la violoniste**, de Bernard Da Costa, jusqu'au 4 mai au *Montmartre-Galabru* (42 23 15 85).

Flamenco tous les dimanches soirs à la Cigale
Otra otra !

La salle Valencia, au sous-sol de la Cigale, est le seul endroit à Paris où sont données régulièrement des soirées de chant et danse flamenco. Chaque dimanche soir s'y produit un groupe différent de chanteurs, danseurs et guitaristes venus de divers coins d'Europe et parmi eux, sans doute, quelques-unes des vedettes de demain. En février, pour le début de cette programmation, on y a applaudi le danseur gitan Rafael del Carmen dont le nom, depuis, est passé en tête d'affiche. En avril, dans le même programme que la danseuse Mercedes Metal, on a pu découvrir le jeune danseur Leo Molina, dont la vivacité, l'élégance des gestes, la technique sont impressionnantes. En mai, on applaudira le 5 le chanteur Paco El Lobo, le 12 la danseuse Ines Nunca et le chanteur Jose de la Negreta, le 19 la danseuse Cathia Pozza, et quelques autres avec eux.

Ouverture des portes à 18 h ; les artistes passent à partir de 19 h, et donnent trois programmes dans la soirée, jusqu'à 23 h. Entre leurs prestations, on peut, si l'on veut, consommer des tapas avec du vin (ou du jus d'orange) et danser. L'entrée coûte 80 F, l'assiette de tapas 15 F.

R.M.

□ La Cigale, salle Valencia, 120, bd de Rochechouart. 49 25 81 75.

Et aussi

□ Au *Trianon* (42 52 21 25) : **Flamenco** les 29 et 30 mai, 20 h 30, avec El Potito et Jose Fernandez.

□ Au *Divan du Monde* (44 92 77 66) : Enregistrement de l'émission **Pol-len** de Jean-Louis Foulquier les 6, 7, 14, 20, 28 mai à 22 h 30 (entrée libre). Le 11 à 17 h 30, **Jacques Bertin** chante et parle de **Félix Leclerc**. Concerts : **And Also The Trees** le 7, **Maria McKee** le 13. **Les nuits du Divan** : le 3 mai (musique zaïroise), le 4 («Dimensions tropicales»), le 5 (Black Sugar), le 10, le 11 (Brésil), le 17 (cyber funk), le 18 (soul), etc.

Images de la fête du village Lepic-Abbesses

C'était fête du 22 au 31 mars sur la Butte : aux manifestations de la «Fête au village» organisée par l'Association des commerçants Lepic-Abbesses (musique, majorettes, clowns, loterie, course «au plateau», etc.) s'ajoutaient la course cycliste de la rue Lepic (dont nous avons parlé dans notre dernier numéro) et le cross des «Foulées du Tertre» organisé le 30 mars par l'Athletic Club Police du 18e. En voici quelques images.

Ci-contre : samedi 30 mars, place des Abbesses.

Ci-dessous : les Foulées du Tertre. Un des concurrents (photo de gauche) a été particulièrement applaudi : Christian Devassine est en effet aveugle et court guidé par son ami Olivier Rispal, membre comme lui du SC Draveil ; Christian Devassine a déjà participé à plus de 250 grandes courses classiques et 60 marathons à travers le monde, à Berlin, Rotterdam, Buenos Aires, New York, Fort-de-France, Le Havre, Le Mans, etc., et bien entendu Paris.

En bas : photo indiscrète juste avant le départ des Foulées...



Photos Thierry Nectoux



Ci-dessus : quelques-uns des concurrents, le 28 mars, de la «course au plateau» (appelée autrefois «course des garçons de café», mais maintenant des dames y participent aussi...)

